



Assemblée Générale – Comité des Landes

CR 2019 01 – Assemblée Générale – 27 janvier 2019 – Cazères sur Adour

Philippe DEFICIS aura la charge d'animer cette assemblée et de conduire les débats et interventions afin d'assurer le respect des impératifs horaires.

Contrôle des clubs : Rion des Landes, Saugnac et Muret, Ygos, St Etienne d'Orthe et Port de Lanne absents et non représentés

Ouverture de l'Assemblée Générale : Jacques LACAVE – Président CD40



Jacques LACAVE déclare ouverte l'assemblée générale à 9h00.

Je vous souhaite la bienvenue à Cazères sur Adour.

Tout d'abord, j'aimerais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés, pour le paradis des Boulistes. Après avoir fait respecter une minute de silence, **Jacques LACAVE** reprend :

Nous ne pouvons évoquer sans émotion **Jacques DONZE**, qui était parmi nous il y a un an à Lit et Mixe, et qui restera un exemple pour nous tous. Il fut le directeur administratif du CD40, et nous n'oublierons pas ses interventions, lors de nos assemblées, si précises, franches, mais toujours empreintes de courtoisie, et de classe.

Gilbert LAFFARGUE a été aussi notre compagnon de route. Président du district de Mont de Marsan et de la commission de discipline, il incarnait la rigueur.

Et puis, **Patricia DUCOURNAU** qui a été vaincue par la maladie. Elle était la présidente du district de Haute Lande, avec parfois un côté abrupt, sévère, mais surtout un sens du dévouement sans faille. Une Dirigeante, avec un grand D, une Bénévole avec un grand B.

A cette table : **M. Francis DESBLANCS**, maire de Cazères sur Adour, **Jean-Jacques LAGIERE** (directeur administratif), **Bernard NASSIET** (directeur financier), **Mme Isabelle DUPRAT** (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et **Jean SORE**, président du Club de Cazères, que nous remercions pour son accueil, ainsi que l'équipe qui l'entoure, lesquels vont nous permettre de passer une bonne journée. Nous excuserons **M. Henri BEDAT**, vice-président du Conseil Départemental des LANDES, chargé des Sports, cloué au lit par une mauvaise grippe.

Merci aux Responsables des districts, Nadine, Pascale, Anne, Véro et Josiane qui vous ont remis des dossiers, lors de votre arrivée. A propos, ces dossiers, lorsque vous serez rentrés chez vous, ne les mettez pas au fond d'un tiroir !

Nous sommes encore en janvier, il n'est donc pas trop tard pour vous présenter nos vœux pour 2019, de réussite sur tous les plans et surtout de bonne santé.

Je salue la présence parmi nous des dirigeants de 3 nouveaux clubs : POYANNE, CASTELNAUCHALOSSE, et Ste EULALIE-EN-BORN.

Année sportive 2018

Sur le plan purement sportif, 2018 a été une belle année pour les couleurs landaises :

- 4 Titres de champions Territoriaux d'Aquitaine, en triplettes Juniors, doublettes féminines, doublettes mixtes, et individuel féminin, pour **Manon MENDEZ**.
- 3 titres en championnats territoriaux des clubs, c'est inédit et formidable ! pour l'ASPTT Dax en Féminines, pour Cazères en catégorie Open et enfin Tyrosse en jeu provençal.
- 3 places de vice-champions d'Aquitaine pour Amou en triplettes féminines, Montgaillard en triplettes masculins et en triplettes mixtes.
- En C.N.C, maintien pour 2019 d'Amou en féminines ; et de Seignosse en Open. Ils seront donc rejoints par l'ASPTT Dax et Cazères.
- En Coupe de France, l'ASPTT Dax réalise un super-parcours. Ils joueront dimanche prochain en 32^{ème} de finale, à Montauban, contre Montpezat, club du Tarn-et-Garonne.
- Et surtout, 2 énormes performances lors des championnats de France : en doublettes mixtes, **Aurélié HONTANG** et **Hervé DUFAURE**, les Amollois atteignent les ½ finales, et Aurélié, qui a de la suite dans les idées, a été aussi demi-finaliste en individuel, à Quillan ! Des résultats fantastiques ! Bravo à tous :!

L'utilisation du boulodrome couvert de Soustons

De nombreuses compétitions s'y sont déroulées : Qualifications départementales, journées de C.D.C; C.R.C. féminin les 3 et 4 novembre, C.N.C. Open pur recevoir le groupe de Seignosse les 20 et 21 octobre, C.D.C. et C.R.C. provençaux ; journée des féminines, phases finales de la Coupe des LANDES et des C.D.C. féminins et Open. Ce mercredi encore, nous aurons les championnats départementaux U.N.S.S. Les organisations de plusieurs de ces manifestations, et les abonnements des boulistes permettent Le remboursement de l'emprunt consenti lors de sa réalisation.

Commission Handicap

Le monde du Handicap : le CD.40 a mis sur pied, en association avec la Fédération Départementale du Sport Adapté, 2 journées en 2018: les 8 septembre et 1^{er} décembre. Pour 2019, 2 autres sont déjà programmées, en juin et septembre. Notre volonté est de continuer à nous ouvrir à des personnes en situation de handicap (*physique ou mentale*), afin de les aider à découvrir et aimer la Pétanque. Ceux et celles qui ont répondu à notre appel, et nous ont aidé à organiser ces 2 journées, ont pris conscience qu'en faisant une bonne action, ils donnaient un peu de bonheur à d'autres.

Les qualifications et championnats départementaux

Une participation encore importante. Pour 2019, des changements importants liés au démarrage du calendrier unique (une seule qualification par catégorie), programmées aux mêmes dates sur tout le territoire français.

Les concours Nationaux et Régionaux : toujours un bon, voire un gros succès. Il nous faut aider et privilégier ces manifestations, car les différents organisateurs se mouillent sur les plans de l'investissement humain et financier.

Arbitrage et Discipline

Je vous rappelle que le recrutement et la formation des arbitres sont des chantiers prioritaires. Dimanche dernier, 4 nouveaux arbitres ont satisfait à l'examen. Josiane vous en parlera tout à l'heure. En matière disciplinaire, nous devons tous soutenir nos arbitres, sur les terrains et en dehors. Mesdames et Messieurs les Dirigeants, de Clubs, de Districts, du Comité, n'hésitez pas à rédiger des rapports, lorsque des faits sérieux ou graves surviennent ! Les joueurs eux-mêmes peuvent le faire.

Les nouveautés 2019

Pour l'essentiel, la réglementation sur les tenues autorisées, obligatoires, interdites, nous ont interpellé. Mais voilà, les textes sont là ! Il nous faut les appliquer. En amont, diffuser, expliquer. Vous avez tous un exemplaire des dispositions à respecter, dans les dossiers remis ce matin. Affichez-les !

Avec un effort de chacun, nous devons y arriver.

Je veux ici saluer l'implication et les compétences de notre salarié, Vincent. Nous savons, vous savez, je pense, que nous pouvons compter sur lui.

Le Comité Directeur Départemental a voulu continuer dans la voie d'organisations d'envergure nationale, et pour cela, a déposé un dossier de candidature, pour tenter d'obtenir un championnat de France, en 2021, avec une préférence pour la catégorie des doublettes mixtes, une des rares que nous n'ayons pas encore organisées.

Si nous obtenons cette organisation, nous ferons bien sûr appel à des bénévoles. Le Comité des Landes est, et restera une entité, formée par le Comité Directeur, bien évidemment, mais aussi par les districts, les clubs, et les licenciés. C'est tout ensemble que nous devons faire vivre notre sport, et non chacun de notre côté. Je vous remercie de m'avoir écouté.

Rapport moral : Jean-Jacques LAGIERE – Directeur administratif CD40



INTRODUCTION

Comme j'ai l'habitude de dire en ouverture de toutes les assemblées générales auxquelles je participe : **Une assemblée générale est toujours une fête, du moins faut-il l'espérer !** Cette année a été très riche en événements heureux sur le côté sportif, mais aussi en moments extrêmement difficiles. La liste de nos amis licenciés et dirigeants, disparus cette année, est malheureusement très longue.

Permettez-moi, toutefois, de dire quelques mots pour :

- **Michel DESBOIS** : Président de la F.F.P.J.P depuis janvier 2017, son court mandat ne lui pas laissé le temps d'appliquer tous les changements voulus, mais faisons confiance à **M. Joseph CANTARELLI**, tout nouveau président, et à son équipe pour poursuivre ses projets
- **Jacques DONZE** : Longtemps dirigeant du CD40 et de la Ligue d'Aquitaine, un monument incontournable et une personne d'une qualité rare auprès duquel j'allais régulièrement chercher des conseils sur les méthodes de travail.
- **Gilbert LAFFARGUE** : Ancien membre du CD40, longtemps Président de la Commission de Discipline du Comité, un poste et une responsabilité souvent durs à assumer, et à vivre au quotidien.
- **Patricia DUCOURNAU** : Membre du CD40 et Présidente du district de Haute Lande, un exemple de bénévolat ! Elle laissera l'image d'une licenciée et dirigeante passionnée de notre discipline, et toujours grandement impliquée et disponible pour aider et promouvoir la pétanque.



Je vais m'arrêter là et ne prendrai pas le risque de poursuivre une énumération difficile, de peur d'en oublier. Mais gardons leur souvenir bien présents, et essayons d'être, nous tous, dignes de leurs actions et de leur héritage dans nos fonctions de dirigeants, ou encore dans notre rôle de licencié.



REGION DE NOUVELLE AQUITAINE

L'année 2018 a vu le démarrage réel de la Région Nouvelle Région d'Aquitaine, présidée par **Charles PASTOURELY**, et la disparition de la Ligue d'Aquitaine. Dorénavant, la Région de Nouvelle Aquitaine regroupe les 3 anciennes Ligues devenus Comités Territoriaux : Poitou-Charente / Limousin et bien évidemment Aquitaine, soit 12 comités départementaux. Vos représentants à ce niveau sont **Jacques LACAVE**, notre président, et moi-même. Quelles sont les conséquences de ce regroupement ? Certaines décisions nécessiteront, dorénavant, l'aval des représentants des 3 anciennes ligues : Donc nous sommes tributaires des décisions de ce nouvel organigramme.



SECRETARIAT ADMINISTRATIF



Au vu de l'augmentation des travaux demandés, le contrat de travail de **Vincent DARRIGADE**, notre secrétaire administratif, a été modifié, pour devenir un plein temps depuis le 1er novembre 2017. Sur ce point, je tiens d'ailleurs à remercier et à féliciter **Vincent DARRIGADE** pour son investissement qui va bien au-delà des responsabilités administratives exigées par son poste.

Nous travaillons, lui et moi, en étroite collaboration et j'ai une totale confiance dans son travail et sa passion de la pétanque.

LES CLUBS

Nous devons noter la disparition d'un club, celui de Montfort en Chalosse, et la création des 3 clubs : Ste Eulalie en Born dans le district de Haute Lande, et Castelnau Chalosse et Poyanne dans le district de Chalosse. Nous ne nous attarderons pas sur la position du club d'Ygos, car nous attendons toujours les documents préfectoraux officialisant sa dissolution. En conclusion, nous compterons 86 clubs sur l'année 2019.

La pétanque est la 6^{ème} activité sportive en nombre de licenciés au niveau du département des Landes juste derrière le football, le basket, le rugby, le tennis, et ... le golf.

Par contre, nous avons la 1^{ère} place en nombre de clubs devant le tennis, l'équitation, et le basket.

Le club est donc le premier lien des licenciés avec la Fédération, et nous vous remercions, vous dirigeants, d'avoir accepté de prendre des responsabilités pour faire vivre notre passion : La pétanque.

LES EFFECTIFS

Vous avez, dans votre dossier, plusieurs documents qui détaillent les effectifs du CD40 pour l'année 2018

1. Un document détaillant les effectifs par districts et par clubs

CHALOSSE	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	100.7%	970	977	389	502	86
Répartition par catégories				40%	51%	9%

DAX - CÔTE SUD	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	100.7%	1240	1249	586	594	69
Répartition par catégories				47%	48%	6%

HAUTE LANDE	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	96.0%	972	933	437	447	49
Répartition par catégories				47%	48%	5%

MONT DE MARSAN	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	95.7%	823	788	307	424	57
Répartition par catégories				39%	54%	7%

COMITE LANDES	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	98.6%	4005	3947	1719	1967	261
Répartition par catégories				44%	50%	7%

District CHALOSSE - Effectifs 2018						
EVOLUTION DES EFFECTIFS	Pourc. Reprise	Eff. 2017	Eff. 2018	VET.	SEN.	JEUN.
AMOU	105.5%	81	96	40	51	5
AURICE	100.0%	21	21	9	12	0
CARZEN PONSON	93.0%	71	66	23	37	6
HAGETMAU	87.1%	93	81	54	27	0
LABATUT	68.9%	45	31	9	22	0
PEYREHOWADE	80.6%	38	29	19	9	1
PORT DE LANNE	78.0%	50	39	28	11	0
POUILLON	102.9%	34	35	28	7	0
St CRICQ	100.0%	31	31	4	23	4
St SEVER SASS	94.5%	73	69	32	17	20
SONDE L'ABBAYE	135.1%	37	50	20	27	3
SOUPROSSE	109.8%	41	45	19	25	1
TARTAS	140.0%	35	49	16	30	3
CASSEN	112.0%	25	28	11	13	4
POMAREZ	86.4%	44	38	18	20	0
PONTONX	100.0%	40	40	9	28	3
MONTAUT	104.8%	23	24	12	12	0
MONTGAILLARD	101.9%	52	53	2	41	10
Sort EN CHALOSSE	127.6%	29	37	10	22	5
St ETIENNE ORTHE	181.3%	16	29	15	14	0
MEILHAN	101.5%	66	67	10	38	19
MONTFORT	111.8%	17	19	1	16	2
TOTAL GENERAL	100.7%	1240	1249	586	594	69
Répartition par catégories				40%	51%	9%

District DAX - Effectifs 2018						
EVOLUTION DES EFFECTIFS	Pourc. Reprise	Eff. 2017	Eff. 2018	VET.	SEN.	JEUN.
CAPBRETON	100.0%	61	61	34	27	0
CASTETS	86.5%	37	32	22	9	1
ASPTT DAX	110.2%	98	108	54	45	9
HT ST PIERRE DAX	88.9%	45	40	21	19	0
TONNELIERS	100.0%	17	17	11	6	0
HERM	104.2%	48	50	29	21	0
HOSSEGOR	81.1%	111	90	70	16	4
LABENNE	89.3%	56	50	33	17	0
LALIQUE	70.5%	44	31	5	18	8
MAGESCQ	117.0%	53	62	30	32	0
PEY	100.0%	10	10	0	10	0
St MARTIN HINX	92.6%	54	50	16	30	4
St VINCENT DE PAUL	101.8%	57	58	30	26	2
TYROSSE	95.2%	83	79	45	34	0
SAUBRON	121.7%	23	28	11	16	1
SEIGNOSSE	109.5%	21	23	2	21	0
SOUSTONS	133.8%	130	174	71	80	23
TARNOS	128.0%	50	64	10	39	15
TOSSE	126.7%	30	38	20	17	1
BOOS	90.9%	22	20	10	10	0
RIVIERE	96.2%	53	51	17	34	0
MEES	75.4%	61	46	10	35	1
St PAUL LES DAX	70.0%	30	21	15	6	0
St G. DE MAREMNE	100.0%	46	46	20	26	0
TOTAL GENERAL	100.7%	1240	1249	586	594	69
Répartition par catégories				47%	48%	6%

District HAUTE LANDE - Effectifs 2018						
EVOLUTION DES EFFECTIFS	Pourc. Reprise	Eff. 2017	Eff. 2018	VET.	SEN.	JEUN.
BARCARROSSE	112.7%	79	89	61	26	2
ESOURCE	100.0%	35	35	16	16	3
LIT ET MIXE	72.2%	36	26	9	16	1
MEZOS	73.5%	34	25	10	15	0
BAS MIMIZAN	88.1%	134	118	37	71	10
UB MIMIZAN	90.1%	111	100	59	36	5
MORCENX	109.1%	55	60	28	32	0
PARENTIS	90.0%	40	36	24	11	1
MOUSTEY	75.9%	87	66	16	39	11
LABOUHEYRE	110.8%	37	41	27	14	0
PONTERIX	84.2%	19	16	3	13	0
RION DES LANDES	100.0%	30	30	16	14	0
SAUSINAC & MURET	100.0%	28	28	2	26	0
YCHOUX	100.0%	50	50	35	15	0
St JULIEN en BORN	91.2%	34	31	11	18	2
SANGUINET	92.5%	40	37	22	15	0
VIELLE St GIRON	105.1%	39	41	29	11	1
ALREILHAN	115.4%	26	30	14	16	0
SORE	206.3%	16	33	5	19	9
SINDRES	88.2%	17	15	3	11	1
GASTES	104.0%	25	26	10	13	3
TOTAL GENERAL	96.0%	972	933	437	447	49
Répartition par catégories				47%	48%	5%

District MT MARSAN - Effectifs 2018						
EVOLUTION DES EFFECTIFS	Pourc. Reprise	Eff. 2017	Eff. 2018	VET.	SEN.	JEUN.
AIRE / ADOUR	97.4%	77	75	23	43	9
BETREZER	78.1%	64	50	12	25	13
BOURDALAT	92.7%	24	22	9	12	1
BOURRIOT	104.0%	25	26	14	12	0
CAMPAGNE	103.2%	31	32	11	19	2
CAZERES	130.2%	53	69	21	46	2
DUHORT BACHEN	100.0%	71	71	36	30	5
GRENAD	95.5%	22	21	7	14	0
STADE MONTOIS	131.1%	122	160	60	89	11
ROQUEFORT	98.0%	49	48	25	23	0
St MARTIN ONEY	91.2%	56	51	32	19	0
YGOS	47.5%	40	19	3	11	7
CAMPET & LAMOLERE	137.5%	8	11	2	9	0
St MAURICE	76.7%	30	23	17	6	0
ARTASSENX	90.6%	32	29	6	21	2
BROCAS	108.8%	34	37	13	23	1
BRETAGNE	129.4%	34	44	18	22	4
TOTAL GENERAL	95.7%	823	788	307	424	57
Répartition par catégories				39%	54%	7%

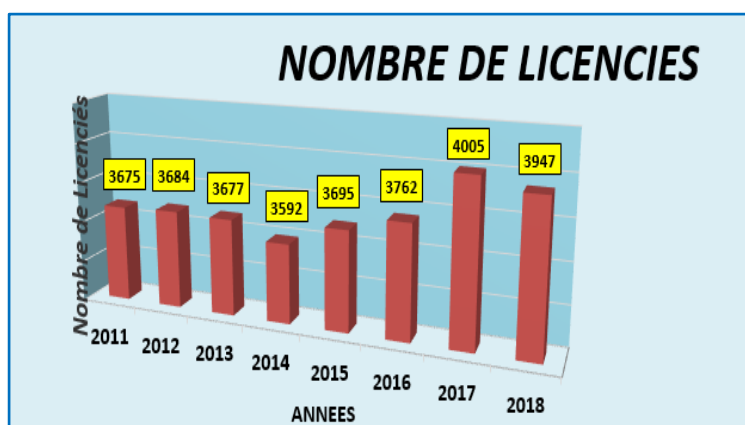
2. Un document détaillant ces mêmes effectifs pour les catégories de jeunes

JEUNES 2018	TOTAL	POURC.	JUNIORS		CADETS		MINIMES		BENJAMINS	
			MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.
<i>District CHALOSSE</i>	86	33%	17	1	25	4	14	3	16	6
<i>District DAX</i>	69	26%	9	2	21	4	14	5	10	4
<i>District HAUTE LANDE</i>	49	19%	10	1	6	2	12	8	8	2
<i>District MONT DE MARSAN</i>	57	22%	8	2	15	1	12	3	11	5
TOTAL GENERAL	261	100%	44	6	67	11	52	19	45	17

JEUNES 2017	TOTAL	POURC.	JUNIORS		CADETS		MINIMES		BENJAMINS	
			MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.
<i>District CHALOSSE</i>	86	27%	15	2	23	6	24	3	10	3
<i>District DAX</i>	88	27%	17	2	28	4	16	5	12	4
<i>District HAUTE LANDE</i>	60	19%	12	2	11	2	13	8	8	4
<i>District MONT DE MARSAN</i>	87	27%	10	4	25	2	20	2	19	5
TOTAL GENERAL	321	100%	54	10	87	14	73	18	49	16

3. Un document qui vous présente un classement des clubs landais d'après le nombre de licences enregistrées en 2018.

EFFECTIFS CD40	SAISON		SAISON		SAISON		SAISON		SAISON		SAISON		SAISON	
Evolution des Effectifs	2012	Class.	2013	Class.	2014	Class.	2015	Class.	2016	Class.	2017	Class.	2018	Class.
<i>SOUSTONS</i>	96	6	98	3	93	3	107	3	110	3	130	2	174	1
<i>STADE MONTOIS</i>	109	2	117	2	123	2	126	2	120	2	122	3	160	2
<i>BAS MIMIZAN</i>	136	1	142	1	154	1	137	1	132	1	134	1	118	3
<i>ASPTT DAX</i>	91	7	86	4	75	10	90	6	98	7	98	6	108	4
<i>UB MIIZAN</i>	72	11	74	11	80	6	87	7	101	5	111	5	100	5
<i>AMOU</i>	74	9	72	12	80	7	76	9	86	8	91	8	96	6
<i>HOSSEGOR</i>	107	3	75	10	79	8	102	5	103	4	111	4	90	7
<i>BISCARROSSE</i>	63	15	58	20	66	13	66	15	67	11	79	11	89	8
<i>HAGETMAU</i>	97	5	79	8	87	5	102	4	99	6	93	7	81	9
<i>TYROSSE</i>	72	10	80	7	88	4	86	8	71	10	83	10	79	10



L'effectif global du Comité s'élève à 3947 licenciés fin 2018, soit une diminution de 58 licenciés par rapport à 2017. Les effectifs du CD40 étaient en augmentation régulière depuis 2014, mais marquent le pas pour cette année. Le nombre de licences non reprises, d'une année sur l'autre avoisinait 550, ces dernières années, soit 14% de l'effectif global. Or pour 2018, nous déplorons 640 licences non reprises, soit 16% de l'effectif, pour seulement 466 créations de licences.

Le déficit se creuse, nous ne parvenons pas à fidéliser nos licenciés. Pourquoi ? La réponse doit être très complexe.

Notons ici, le déficit important au niveau des jeunes licenciés. Ce qui semble très décourageant, lorsque l'on sait le travail de fond effectué par les responsables de la Commission Technique des Jeunes du CD40.

LES LICENCES

Pour la reprise des licences 2019, la commission administrative a continué de mettre à disposition des clubs, des bordereaux en partie automatisés, et nous sommes très satisfaits de voir les clubs prendre l'habitude de les utiliser. Notre avons le souci permanent de faciliter la tâche des bénévoles, c'est-à-dire votre tâche, dans les clubs. **Ces documents sont le fruit de vos remarques et suggestions. Continuons comme cela à l'avenir !**

Depuis quelques années, nous espérons l'apparition de la photographie sur les licences, et cette année, la Fédération Française a mis en place cette solution sans crier gare. Nous avons été un peu surpris, c'est pourquoi les toutes premières licences validées en 2019 ne portent pas cet élément.

Pour les nouveaux supports produits, nous nous efforçons d'ajouter les photographies, bien évidemment si les clubs ont fait l'effort de nous les transmettre.

Enfin, il est très important que les informations portées sur ces bordereaux soient les plus exactes possibles, en particulier les adresses des licenciés. **C'est votre responsabilité, Mesdames et Messieurs les présidents de club, de fournir des informations précises et exactes.**

LES MUTATIONS

Pour les mutations, nous avons validé 262 mutations payantes en 2018. Pour 2019, nous en sommes à 246 mutations payantes validées. Ceci représente un peu plus de 6% des licenciés, un nombre qui n'est pas anodin ...

Afin de bien préciser les idées de chacun, rappelons que les mutations sont autorisées toute l'année, du 1^{er} janvier au 31 décembre, à la condition de ne pas avoir déjà pris une licence pour l'année en cours.

RECAPITULATIF FINANCIER		
MUTATIONS		
	Nombre	Totaux
Internes	212	6 360.00 €
Externes	34	1 700.00 €
Gratuites	32	- €
Totaux	278	8 060.00 €

CALENDRIERS DES QUALIFICATIONS

Une modification très importante dans le calendrier 2019 des qualifications ne vous a sûrement pas échappé. Les qualifications pour les championnats de France et Aquitaine se disputeront en une seule fois, et sur le même week-end pour toute la France, ainsi a décidé la Fédération.

Les champions du Comité seront qualifiés pour les championnats de France, et des barrages seront organisés pour obtenir la liste des qualifiés pour l'Aquitaine.

Attention toutefois ! Les qualifiés pour les France ne pourront pas participer aux compétitions Aquitaine, car ces dernières sont aussi qualificatives pour les France, et le règlement interdit à des formations déjà qualifiées de prendre part à de nouvelles qualifications.

A ce sujet, j'ajouterai une information : Le Comité des Landes aura la possibilité de présenter 3 triplettes Seniors dans le championnat de France au lieu de 2 précédemment pour l'année 2019.

ARBITRAGE

Nous avons de très nombreuses journées de compétitions : concours officiels, qualifications sur les diverses catégories sans compter les journées de championnats des clubs et coupes diverses. **Le calendrier est très chargé !**

Or, le nombre d'arbitres nécessaire pour couvrir toutes ces compétitions est très largement insuffisant, et ce malgré les nouveaux arbitres qui ont brillamment passé l'examen.

Mon prédécesseur, **Jacques DONZE**, avait, déjà tiré la sonnette d'alarme, dans son compte rendu de 2012, il y a 6 ans. L'année dernière, nous avons glissé dans le dossier remis lors de l'AG du comité, un courrier vous demandant d'exprimer toutes vos idées et propositions afin d'endiguer cette chute.

A ce jour, le nombre de réponses se compte sur les doigts d'une main ! Je dirai même sur les doigts d'une main de bûcheron, car il n'y a pas tous les doigts ...

Apparemment, ce problème n'a pas de solution évidente, mais surtout ne déclenche pas vraiment un grand intérêt chez les dirigeants. Alors que faire ?

- Applications de lourdes amendes pour les clubs ne comptant pas d'arbitres
- suppressions des compétitions sans arbitres, ...

La situation est grave ! Je ne sais pas encore ce qu'il adviendra de notre sport, mais l'avenir se chargera d'appliquer les conséquences très négatives de cette attitude désinvolte.

REGLEMENTS

Les règlements : voilà un sujet qui mériterait à lui seul la matinée.

Je vais ici reprendre, in extenso, certains propos que j'ai déjà tenus l'année dernière car ils sont toujours d'actualité ...

CONNAITRE LES REGLEMENTS : Je vous conseille, vous dirigeants de clubs, d'éditer les règlements qui sont proposés sur les sites de la Fédération Française et du CD40 et de les mettre à disposition de vos licenciés. En effet, nous constatons que de nombreux licenciés participent à des compétitions (*Championnat des clubs, Coupe des Landes*) sans connaître les règlements applicables. **On affirme sans pouvoir préciser le texte de référence !** Ce n'est pas celui qui parle le plus fort qui a raison, et celui qui menace ou se met en colère aura toujours tort !

Sur ces règlements, je souhaite attirer votre attention sur les modifications apportées sur les championnats de clubs. La barrière entre les diverses catégories dans championnats de clubs a été abolie. En clair, les féminines peuvent participer à la fois aux championnats féminins des clubs et aux championnats OPEN.

Toutefois, la notion de joueur brûlé au-delà de 3 participations dans une formation n'existe plus car il n'est plus autorisé à un joueur de changer de formation. Une seule exception sera faite pour autoriser 2 joueurs qui pourront monter dans une division supérieure. Pas de possibilité pour un licencié de participer à une division inférieure. Des listes nominatives des équipes engagées vous seront demandées à l'inscription, donc, tenez en compte pour la composition de vos formations sur ces championnats.

FEUILLES DE RENCONTRES

Lors des championnats de clubs, nous avons relevé de très nombreuses erreurs portées sur les feuilles de résultats (plus de 10% d'erreurs sur les numéros de licence).

Nous avons été obligés d'appliquer des amendes pour certains clubs. Nous ne faisons pas cela pour notre plaisir.

Pour votre information, pour le seul CDC OPEN, nous avons contrôlé un peu plus de 13000 numéros de licences pour valider les feuilles de rencontre. Donc nous vous demandons le plus grand soin pour renseigner ces feuilles.

JURY DES COMPETITIONS



Je vous rappelle qu'il est fait appel au jury pour traiter des litiges, ou des cas particuliers, donc veillez à bien composer vos **jurys** (*de 3 à 5 membres*) avec des personnes possédant une très bonne connaissance des règlements et des avis assumés. **On n'est pas au jury pour avoir son nom affiché à la table de marque. Ce n'est pas un honneur, c'est une responsabilité qu'il faut assumer !** Les jurys sont très importants pour soutenir les arbitres.

D'autre part, je vous rappelle que les concours officiels doivent être impérativement gérés par le logiciel officiel **GESLICO**, avec une version du programme et une base des licenciés à jour, bien évidemment.

LES TENUES

Vous trouverez dans vos dossiers 3 documents qui reprennent les directives fédérales sous forme de photos exemples. Nous vous demandons de les afficher dans vos clubs. Nous souhaitons que tous les licenciés soient avertis suffisamment tôt pour éviter tout désagrément sur les premières qualifications.

Contrôles au dépôt des licences : A ce sujet, le Comité a décidé une nouvelle procédure que nous mettrons en place dès la 1^{ère} qualification : Lors du dépôt des licences, tous les joueurs devront se présenter à la table de marque afin que le jury valide les tenues. Ainsi les joueurs qui ne seront pas acceptés auront la possibilité de se changer afin de respecter les nouveaux règlements. Les équipes qui ne respecteront pas ces nouvelles règles n'auront pas la possibilité d'entrer dans les cadres de jeu.

Si je vous rappelle qu'il n'y a plus qu'une seule opportunité de qualification, à la fois pour l'Aquitaine et pour le France, ce serait dommage et stupide de perdre ses chances de qualifications pour un oubli vestimentaire. Pour ce qui est des publicités sur les tenues, le règlement actuel limite à 3 encarts différents possibles. Toutefois lors du dernier congrès national, il a été demandé d'être indulgent avec cette limite car le règlement à venir va abolir cette limite.

Règlements applicables dès le 1 janvier 2019



Pantalons de type Jeans interdits hors concours départementaux et régionaux



TENUES : TABLEAUX RECAPITULATIFS	Tenues obligatoires		
	HAUT	BAS	LOGO
Niveaux de compétition	CONCOURS		
Départementaux	Tenues décentes	Pantalon de type Jean autorisé	
Régionaux	Identique à partir des 1/4	Pantalon de type Jean autorisé	
Supra, Inter, Nationaux, Evènementiels	Identique dès le début		
	DEPARTEMENTAL		
Qualificatif au champ. départemental	Identique		Club
Championnat départemental			
Coupe de France départementale			
Championnat départemental des clubs			
	REGIONAL		
Championnat régional	Identique	Identique	Comité et / ou Club
Championnat régional des clubs			Club
	FRANCE		
Championnat de France	Identique	Identique	Comité et / ou Région
Coupe de France (à partir des zones)			Club
Championnat national des clubs			
Phase finale championnat national des clubs			

TENUES TABLEAUX RECAPITULATIFS	Jean	Pantalon	Vêtement troué, clouté, délavé, bariolé, etc. ...	Short sportif ou survêtement sportif	Chaussures fermées
Niveaux de compétition	CONCOURS				
Départementaux	Autorisé	Autorisé	Interdit	Autorisé	Obligatoire
Régionaux					
Supra, Inter, Nationaux, Evènementiels					
	DEPARTEMENTAL				
Qualificatif au champ. départemental	Interdit	Autorisé	Interdit	Autorisé	Obligatoire
Championnat départemental					
Coupe de France départementale					
Championnat départemental des clubs					
	REGIONAL				
Championnat régional	Interdit	Interdit	Interdit	Obligatoire	Obligatoire
Championnat régional des clubs					
	FRANCE				
Championnat de France	Interdit	Interdit	Interdit	Obligatoire	Obligatoire
Coupe de France (à partir des zones)					
Championnat national des clubs					
Phase finale championnat national des clubs					

CLASSIFICATIONS ET FEUILLES DE CONCOURS

Quelques feuilles de concours 2018, peu en réalité, ne sont jamais parvenues au CD40, la conséquence directe est l'absence de prise en compte des points gagnés par les licenciés sur ces épreuves. Nous comprenons le mécontentement de ces joueurs, mais la solution est dans votre camp.

Nous vous demandons donc de vérifier, sur le site du CD40, la prise en compte des résultats de vos concours.

LES RESULTATS

Pour la mise en ligne des résultats, nous sommes tributaires du retour des feuilles de rencontre. D'autre part, le site du CD40 est très visité, et nous en sommes conscients et très heureux.

Croyez bien que nous faisons le maximum pour mettre en ligne les informations et les résultats le plus rapidement possible. Par contre, nous ne mettrons jamais en ligne des informations non vérifiées.

Donc il est inutile de téléphoner à 8h le matin du mercredi, pour avoir un lieu de rencontre utile uniquement pour le mardi suivant. Et surtout il est très décourageant d'être traité de '*couillons*' sur des commentaires, évidemment anonymes, par des personnes qui ne trouvent pas l'information recherchée. D'autant plus quand cette information est déjà mise en ligne et donc accessible à tous.

Nous sommes des bénévoles comme vous, avec nos vies privées et nos disponibilités.

LA COMMUNICATION

Comment améliorer celle-ci entre les différentes instances : Comité, districts et clubs ? Pour cela, nous avons quelques pistes de travail :

- **Le site du CD40** : Ce site vous permet de trouver tous les documents nécessaires pour une bonne gestion sportive de vos clubs : Règlements, Feuilles d'inscription, Calendriers sportifs et administratifs, Supports utiles, suivi des qualifications et concours, etc. ...



Vous y trouverez aussi un livret de plus de 25 pages qui décrit très en détail toutes les procédures et obligations des associations de type 1901. Nous avons rédigé ce document pour aider les responsables d'association, parfois bien seuls devant les obligations administratives.

Nous vous donc engageons à télécharger ce document, et à nous remonter vos remarques et suggestions pour le compléter, voire le corriger. C'est ensemble que nous souhaitons avancer ...

Le site du CD40 est le vôtre, et nous vous demandons de nous aider à le construire et à le faire vivre et évoluer.

- **Adresses Internet des clubs** : Lors de toutes mes interventions lors des AG de districts et ici, à cette même tribune, l'année dernière, j'ai souhaité que chaque club ouvre une adresse Internet pour recevoir les messages.

En effet, l'utilisation d'adresse personnelle présente de très gros inconvénients :

- Une seule personne, le propriétaire, peut lire les messages transmis, ce qui est impossible pendant les absences du destinataire (congrés, maladie, ou tout simplement oubli de transmettre les informations ...)
- Lors des changements de dirigeants, il faut mettre à jour les adresses internet avec les retards et les pertes d'informations. Les clubs n'appartiennent pas aux dirigeants, mais aux licenciés qui les composent. Si vous créez une adresse pour votre club et donnez les droits d'accès à 2 ou 3 personnes responsables, vous êtes sécurisés, aucune information concernant votre club ne sera perdue. **Je ne comprends pas pourquoi 33 clubs sur 86, plus d'un club sur 3, n'ont pas encore fait cette démarche.** J'y vois ici, au-delà d'une nonchalance coupable, un manque grave de sens des responsabilités.
- Enfin, puisque vous avez à votre disposition les adresses internet du CD40 ou bien celles des différents districts. Nous vous demandons donc d'exprimer vos demandes et suggestions par le biais de mails et d'informer vos licenciés de cette possibilité. Il est particulièrement désagréable de constater des critiques, peut-être justifiées car là n'est pas le problème, sur le site Facebook que j'appelle « *l'usine à venin* » et non sur notre messagerie. De plus, les commissions sportives sont à votre disposition pour nous remonter vos souhaits et propositions. Il est vrai que la participation des clubs aux réunions de ces commissions, est très légère et souvent peu représentative du nombre de licenciés. Il est très dommage de ne pas utiliser un outil mis à votre disposition.

PROJETS 2019

- **COMMISSION HANDICAP** : En 2018, le CD40 a mis en place une **commission Handicap**.



Nous avons essayé, par de nombreux messages adressés aux clubs et par des encarts sur le site du CD40, de motiver les personnes sur un projet que nous avons souhaité organiser : Je parle ici de la journée de rencontres SPORT PARTAGE, organisée le 8 septembre 2018 à Soustons.

Si nous avons reçu un écho très favorable et une participation très active de la part des organismes recevant les personnes en position d'handicap, nous sommes, par contre, très surpris, et pour tout dire assez déçus, de la participation des licenciés et dirigeants des clubs de notre comité.

Peut-être avons-nous mis la barre trop haut ?

J'espère que non, mais il faut avouer que le nombre des bénévoles valides, ce jour-là, était bien faible pour accueillir et encadrer les personnes invalides. Toutefois, je remercie toutes les personnes bénévoles (*une petite trentaine*) qui ont sacrifié leur temps afin de participer et d'aider pour le succès de cette journée. (*encadrement des ateliers, accueil, préparation des repas ...*). Pour favoriser la venue de licenciés valides, une solution a été proposée, lors d'un conseil d'administration du CD40 : celle de protéger cette journée en refusant les organisations de compétitions autres. Malheureusement, il serait bien inutile de bloquer une date en interdisant les concours officiels, car ce même jour, de nombreux licenciés participaient à des concours dits non officiels. **Chacun choisit ses priorités !**



JOURNÉE PÉTANQUE SPORT PARTAGÉ

Malgré cela, nous reprendrons le même projet pour 2019, en respectant le souhait très fort annoncé par les personnes invalides, lors de la remise des diplômes et trophées, le soir du 8 septembre 2018.

• JEUX OLYMPIQUES



Pour les Jeux Olympiques prévus en 2024, la fédération Française a souhaité présenter des compétitions. Seules seront éventuellement retenus le Doublettes Mixtes et les épreuves de tirs de précision, masculins et féminins. Si pour la catégorie des doublettes mixtes, des compétitions sont déjà en place, il n'en va pas de même pour les épreuves de tir de précision. Aussi le Comité va réfléchir aux solutions envisageables pour une mise en application en 2020.

• CHALLENGE DU CLUB COMPLET

Un autre projet que nous souhaitons mettre en place pour 2020 est la création d'un Challenge du Club complet. Il s'agira d'établir un classement des clubs en utilisant des critères à la fois sportifs mais aussi organisationnels. Ainsi nous prendrons en compte non seulement certains résultats sportifs dans les diverses compétitions, championnats et qualifications, mais aussi le nombre de dirigeants, éducateurs, arbitres, ou encore le nombre d'organisations de qualifications, nationaux, régionaux, assemblées générales des instances fédérales, etc...

En fait, nous essaierons de broser un profil de club complet. Ceci n'est encore qu'un projet, et nous définirons les critères définitifs cette année pour une mise en vigueur en 2020. Nous aurons donc l'occasion de vous en reparler.

CONCLUSIONS

• BENEVOLES et IMPLICATION

Pour terminer cette intervention, je souhaite vous remercier, vous les dirigeants de clubs qui avaient accepté de représenter vos clubs. Je sais la lourdeur des travaux administratifs et leur difficulté. Aussi, je tiens à vous redire que vous pouvez compter sur le soutien du Comité départemental. N'hésitez pas à nous joindre si vous éprouvez des difficultés ou encore pour demander des précisions. Si nous n'avons pas les réponses immédiates, nous tâcherons toujours de vous apporter satisfaction.

Je reste toutefois optimiste sur la volonté des dirigeants de s'investir dans notre passion, et je tiens d'ailleurs à féliciter les 2 candidates, **Delphine et Maryse**, pour leur volontariat et leur dynamisme.

Je regrette vivement que nos textes ne nous autorisent qu'à une seule validation de candidature.

Voilà, en conclusion, je constate que nous avons fait beaucoup de choses, cette année, **mais qu'il nous reste encore beaucoup de travail pour satisfaire vos attentes légitimes**. Je compte donc sur votre patience, votre bienveillance, et votre aide !

Nous ne sommes tous des bénévoles avec nos qualités et nos défauts, choisis par vous, pour vous représenter. Nous avons parfois raison, parfois tort, mais je ne connais aucun problème qui ne puisse être corrigé sans respect et convivialité mutuels.

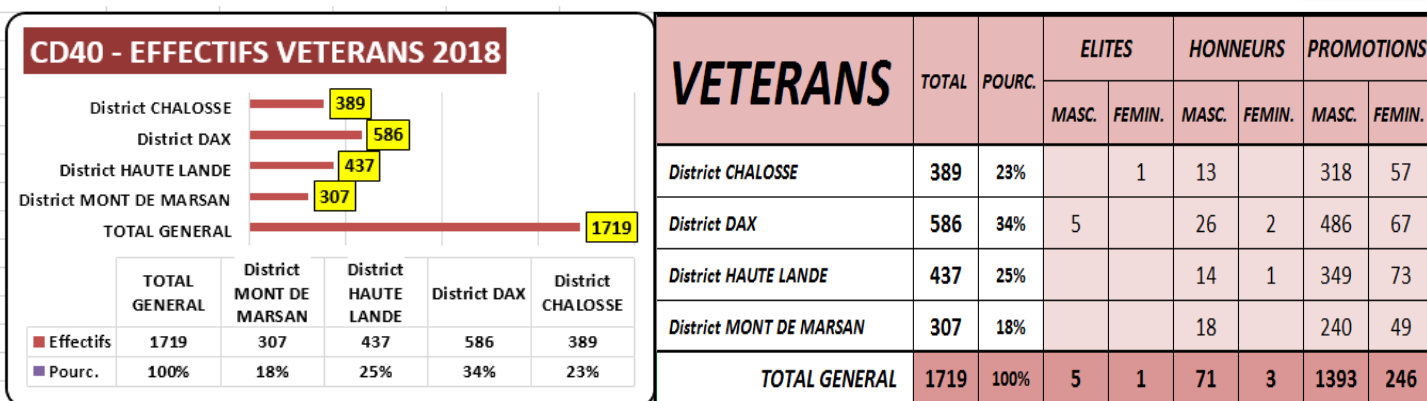
Je vous donne donc rendez-vous sur les cadres de jeu, ou sur un coin de buvette pour prendre un verre et prolonger ainsi le plaisir de notre sport, et surtout pour partager notre passion : **La Pétanque**.

Je regrette d'avoir été un peu long, et vous remercie de m'avoir écouté.

Commission des VETERANS : Jean-Paul LABORDE



Les Effectifs des VETERANS



Bonjour Mesdames et Messieurs, je vais donc vous résumer la saison 2018 concernant les championnats de Territoire et de France, ainsi que les résultats du C.D.C vétérans.

• Triplettes Vétérans – Championnats Aquitaine

2 pré-qualifications le 15/03 pour 137 équipes et Roquefort le 22/03 pour 102 équipes. 24 équipes à Ychoux le 29/03 donc 3 qualifiées pour les championnats de Territoire d'Aquitaine à Gujan Mestras:

TRIPLETTES VETERANS – Championnats d'Aquitaine				
Clubs	Licencié 1	Licencié 2	Licencié 3	Résultats
AMOU	DUCOURNAU DIDIER	PRIBAT FRANCIS	LAGARDE DANIEL	Perdant Poule 4 Partie PP
B.A.S MIMIZAN	BARBE CLAUDE	BRUSCAND SERGE	DULUC ERIC	Perdant Poule 3 Partie Barrage
ST JULIEN EN BORN	DA SILVA ADERITO	FOURCET BERNARD	KRZYZANOWSKI CHRISTIAN	Perdant 1/4 Finale

• Doublettes Vétérans

2 pré-qualifications pour 114 équipes à Soustons et 79 équipes à Pouillon qui ont déterminé doublettes qualifiées pour la journée finale à St Martin d'Oney.

DOUBLETTES VETERANS – Championnats d'Aquitaine			
Clubs	Licencié 1	Licencié 2	Résultats
POUILLON	DUVIGNAU ROGER	COURBIN CLAUDE	Perdant Poule 1 Partie PP

TYROSSE	MORENO JEAN-CLAUDE	MOCQUERY CHRISTIAN	Perdant Poule 2 Partie PP
TYROSSE	CASSIEDE JEAN-MARC	LARRAZET MICHEL	Perdant Poule 4 Partie Barrage

Championnat des LANDES

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Vétérans	MOCQUERY Christian	TYROSSE	LARRAZET Michel	TYROSSE
Doublettes	MORENO Jean Claude		CASSIEDE Jean Marc	

L'équipe **Jean-Claude MORENO / Christian MOCQUERY** est championne des Landes. La doublette **DELANGLE/GARCIA** (*Stade Montois*), forfait pour les championnats d'Aquitaine sera remplacée par **DUVIGNAU/COURBIN** (*Pouillon*).



Résultats très décevants pour les championnats d'Aquitaine, à Gujan-Mestras, car aucune équipe n'est sortie de poules hormis la formation de St Julien en Born. Nous avons noté un manque évident d'ambition et de motivation de la part de nos équipes, comme si, d'arriver à ce niveau était un aboutissement. De plus, certains n'ont même pas honoré les repas que nous prenions en commun, et payés par le Comité, ce qui nous amènera à prendre d'autres dispositions ...

• Triplettes Vétérans – Championnats des Landes et de France

Le 15 mai à Soustons, pré-qualifications pour 91 triplettes. Puis le 17 mai sur la journée finale à Hossegor pour les 32 restantes.

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Vétérans Triplettes	BONNAUD Michel	HOSSEGOR	BRETHES Michel	SASS St SEVER
	ABADIE Alain		DUPIN Jean	
	PELEGRI Lucien		LASSERRE Jean Pierre	



Lucien PELEGRI, Michel BONNOT et Alain ABADIE (*Hossegor*) sont champions des Landes, mais seront remplacés par la triplette de St Sever qui n'est pas sortie de poule aux championnats de France.

• Individuels Vétérans – Championnats des Landes

Le 4 octobre, les pré-qualifications réuniront 290 licenciés sur 4 sites de compétitions, pour 32 qualifiées pour la journée finale à Labouheyre.

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Vétérans Tête à Tête	PRIBAT Francis	AMOU	DESCAZAUX Patrick	TYROSSE

Francis PRIBAT (*Amou*) est champion des Landes devant **Patrick DESCAZAUX** (*Tyrosse*)



• Championnat départemental des Clubs

C.D.C Vétérans	Champion	Vice-Champion	3 ^{ème} place	4 ^{ème} place
1 ^{ère} Division	Amou	BAS Mimizan	ASPTT Dax	St Sever
2 ^{ème} Division	Biscarrosse	Hossegor	Soustons	Ychoux
3 ^{ème} Division	BAS Mimizan	Saubion	Amou	Vielle St Girons
4 ^{ème} Division	St Etienne Orthe	S.B.M.S	Cazères	BAS Mimizan

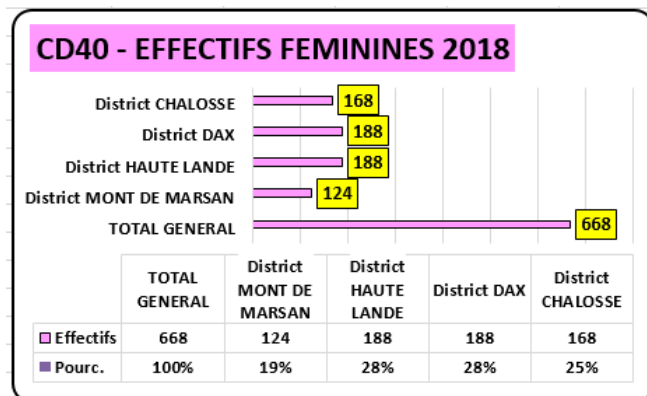
Pour 2019, les poules du championnat des clubs seront composées de 8 formations au lieu de 4 en 2018 (*application du même fonctionnement que le championnat des clubs OPEN*)

• Championnat Régional des Clubs : Tyrosse et Amou assurent leur maintien



Bonjour à toutes et à tous, je ne peux commencer ce compte rendu sans avoir une pensée pour toi, Patricia ... J'ai partagé un an et demi à tes côtés au CD40, et tu m'as appris tes convictions sur les féminines et ce que la triplète des féminines représentait pour toi car tu appréciais ce championnat. Tu avais une gentillesse dans ton cœur que tu m'as dévoilée lors du dernier championnat de France à Soustons. Mais la maladie a encore emporté une bonne personne et surtout bénévole. Je et Nous ne pourrons jamais t'oublier ... Je souhaite aussi remercier **Chantal DEFICIS** pour aide et son soutien de tous les instants.

Les Effectifs des FEMININES



FEMININES	TOTAL	POURC.	VETERANS			SENIORS		
			ELITES	HONN.	PROM.	ELITES	HONN.	PROM.
District CHALOSSE	168	25%	1		57	4	10	96
District DAX	188	28%		2	67		14	105
District HAUTE LANDE	188	28%		1	73		6	108
District MONT DE MARSAN	124	19%			49	2	4	69
TOTAL GENERAL	668	100%	1	3	246	6	34	378

• Journée des Féminines

Lors de la journée des féminines, le 11 février 2018, nous avons rassemblé 118 joueuses contre 110 en 2017. Pour la saison à venir, ce rassemblement sera organisé le 24 février à Mont de Marsan, sur le site de Nahuques. Le repas sera préparé par le club du Stade Montois. Après de nombreuses critiques constructives, je vais changer un peu la pratique du matin avec l'aide des éducateurs présents en intégrant des jeux dirigés et l'après-midi, nous conserverons le concours à la mêlée, mais sans introduire des licenciés masculins pour compléter les équipes. Certes, c'est ne journée réservée aux féminines, donc nous composerons avec 100% de féminines, e si vous désirez découvrir les nouveautés Eh bien, il faudra venir nous rejoindre !

Vous trouverez sur les sites du CD40 et de la Fédération Française, un sondage proposé par **Anna MAILLARD** (responsable des féminines de la Fédération) et **Mireille NOEL** (membre du Comité National). Ce sondage a été créé pour rassembler les idées des joueuses afin de favoriser l'implication des féminines sur les terrains.

Les résultats sportifs en 2018 : Ils ont été très enrichissants !

• Triplettes Féminines – Aquitaine

86 triplettes engagées en pré-qualifications pour 3 formations présentes aux championnats d'Aquitaine :

TRIPLETTES FEMININES – Championnats d'Aquitaine				
Clubs	Licenciée 1	Licenciée 2	Licenciée 3	Résultats
SEIGNOSSE	BISBAU-ROBIN ELISABETH	ROBIN NATHALIE	MARCQ NICOLE	Perdant 1/4 Finale
ASPTT DAX	LEROY MARTINE	DESCLAUX-BIZ CAROLINE	PECASTAINGS CECILE	Perdant 1/2 Finale
AMOU	HONTANG AURELIE	HONTANG BERNADETTE	MORA FRANCOISE	Perdant Finale

• Doublettes Féminines – Aquitaine

100 doublettes engagées en pré-qualifications pour 3 formations présentes aux championnats d'Aquitaine :



DOUBLETTES FEMININES – Championnats d'Aquitaine			
Clubs	Licenciée 1	Licenciée 2	Résultats
B.A.S MIMIZAN	LALANNE YVETTE	BOITEL PATRICIA	Perdant Poule 3 Partie PP
LABATUT	DAGUERRE JENNIFER	FERREIRA SONIA	Perdant Poule 2 Partie Barrage
STADE MONTOIS	GOURDON CATHERINE	VENDEUIL CHRISTELLE	Championnes d'Aquitaine

Christelle VENDEUIL et Catherine GOURDON (Stade Montois) Championnes d'Aquitaine 2018

Qualifiées pour les championnats de France à Fréjus

• Individuels Féminines – Aquitaine

157 licenciés et 3 qualifiées pour les championnats d'Aquitaine à Gujan Mestras

INDIVIDUEL FEMININES – Championnats d'Aquitaine		
Clubs	Licenciée 1	Résultats
ASPTT DAX	DESCLAUX-BIZ CAROLINE	Perdant Poule 1 Partie Barrage
POMAREZ	GARDESSE EMILIE	Perdant Poule 3 Partie Barrage
LABATUT	MENDEZ MANON	Championne d'Aquitaine



Manon MENDEZ (Labatut) Championne d'Aquitaine 2018 et Qualifiée pour les championnats de France à Quillan

• Doublettes Féminines – Championnats des Landes et de France

59 doublettes inscrites pour le championnat des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Féminines Doublettes	MENDEZ Manon	LABATUT	CAPDEVILLE Elodie	SOUSTONS
	LABORDE Manon		BARTHE Hélène	



La doublette de Labatut, championne des Landes, perd en 1/32^{ème} de finale aux championnats de France

• Individuels Féminines – Championnats des Landes et de France

86 licenciées inscrites pour le championnat des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Féminines Tête à Tête	HONTANG Aurélie	AMOU	CASADO Delphine	ASPTT DAX

Aurélie HONTANG perd en ½ finale du championnat de France



• Triplettes Féminines – Championnats des Landes et de France

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Féminines Triplettes	ALBERINI Nathalie	MONTGAILLARD	BARTHE Hélène	SOUSTONS
	BARAHONA Espérance		LASSERRE Violaine	
	SEBELIN Claudine		FONTAN Viviane	

La triplette de Montgaillard, championne des Landes, perd en 1/32^{ème} de finale aux championnats de France



• Championnat départemental des Clubs

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES DES CLUBS				
FEMININES				
1 ^{ère} Série	Champion	CAZERES	Vice-Champions	STADE MONTOIS
2 ^{ème} Série	Champion	SOUSTONS	Vice-Champions	TYROSSE
A.S.P.T.T DAX - Champion Territorial des Clubs FEMININES				



Le club de Cazères sur Adour accèdera au championnat régional en 2019. Soustons, champion de 2^{ème} division accèdera à la 1^{ère} division en 2019, ainsi que les formations de Tyrosse et de Vielle St Girons. L'ASPTT Dax, championne de Région, accèdera au niveau national en 2019 et rejoindront le club d'Amou. Les équipes de Montgaillard et Labatut se maintiennent au niveau Régional en 2019

Donc nous aurons en 2019 :

- CNC Les clubs d'AMOU et ASPTT DAX
- CRC Les clubs de LABATUT, MONTGAILLARD et CAZERES
- CDC 1^{ère} division : SOUSTONS 1 et 2, BAS MIMIZAN 1 et 2, UB MIMIZAN, TYROSSE, VIELLE St GIRONS et LE STADE MONTOIS

• Doublettes Mixtes – Aquitaine

280 équipes inscrites pour 3 formations retenues pour les championnats d'Aquitaine à Gujan- Mestras.



DOUBLETES MIXTES – Championnats d'Aquitaine			
Clubs	Licenciée 1	Licencié 2	Résultats
TYROSSE	MORENO PATRICIA	MORENO JEAN-CLAUDE	Perdant 1/4 Finale
ASPTT DAX	DESCLAUX-BIZ CAROLINE	BERMUDEZ ALDO	Perdant 1/2 Finale
AMOU	HONTANG AURELIE	DUFAURE HERVE	Champions d'Aquitaine

Aurélien HONTANG et Hervé DUFAURE (Amou) Champions d'Aquitaine et qualifiés pour les championnats de France

• Triplettes Mixtes – Aquitaine

260 équipes inscrites pour 3 formations retenues pour les championnats d'Aquitaine à Gujan- Mestras.

TRIPLETES MIXTES – Championnats d'Aquitaine				
Clubs	Licenciée 1	Licencié 2	Licencié 3	Résultats
LABATUT	FERREIRA SONIA	GUERIN JEROME	BADET BENOIT	Perdant Poule 2 Partie Barrage

B.A.S MIMIZAN	LAPLAGNE PASCALE	BOUCHOT THIERRY	LEBARBIER PHILIPPE	Perdant Poule 3 Partie Barrage
MONTGAILLARD	EYMARD CHRISTINE	ZIGLER TONY	NAPOLI EMILE	Perdant Finale

• Doublettes Mixtes – Championnats des Landes et de France

191 équipes inscrites pour 1 formation qualifiée pour les championnats de France à St Pierre les Elbeufs.



Nicole COUDRAY et François LAMBERGER
(Hossegor) sont champions des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Doublettes Mixtes	LAMBERGER François	HOSSEGOR	DELABY Karine	STADE MONTOIS
	COUDRAY Nicole		LAFFONT Jean Luc	

Aurélien HONTANG et Hervé DUFAURE (Labatut) – Champions d'Aquitaine - ½ finalistes du championnat de France.

Commission HANDICAP: Virginie DARRIGADE



Pour la 2^{ème} année d'existence de cette commission au sein du CD40, **Véronique CAPDEVILLE** m'a légué la responsabilité et je vous faire un petit condensé de nos activités.

En début d'année, je prends l'initiative de participer à un 1^{er} colloque sur le sport adapté à Lunéville, début juin 2018. Je connais ce public par mon métier, mais j'embarque dans mes bagages Vincent qui, pour sa part, part à l'aventure.

L'entité « **Sport Adapté** » concerne les personnes déficientes mentales et psychiques, et est géré par la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), représentée par **Sylvaine AUGUSTE**, membre du Comité Directeur, et la F.F.P.J.P représentée par **Bernadette TROUBAT**, membre du Comité Directeur.

Ces 2 fédérations ont une convention nationale. Certaines régions et départements ont également signé des conventions locales.

A ce colloque, nous étions une quarantaine de participants venus de différents départements de France. Ces 2 jours ont été appréciés par la diversité des intervenants avec de la théorie mais aussi et surtout du concret car nous étions spectateurs du championnat de France 2018 de Sport Adapté

Nous avons été très agréablement surpris par les qualités de jeu et de Fair-Play de ces joueuses et joueurs.

Nous sommes donc revenus dans les Landes, avec plein d'entrain et d'investissement pour faire connaître ce public merveilleux.

Nous avons pris contact; difficilement certes, avec **M. RIBERE**, Président du Comité des Landes Sport Adapté, car nous étions en préparation d'une journée découverte le 8 septembre à Soustons, à l'initiative du Comité des Landes de Pétanque, afin qu'il nous conseille sur les bases d'une telle journée, à laquelle je n'ai pu être présente.

Avec le courage et le soutien dans cette aventure de Véro, Jean-Jacques, Christophe, Anne et bien d'autres, car ils ont été des chefs pour leur première. 40 participants handicapés provenant de 4 centres différents, et autant de bénévoles avec à la clé de cette journée des diplômes et des bandanas pour tous les participants en récompenses pour une joie indescriptible de tout le monde.

Au mois de novembre, je prends en charge dans mes bagages notre président, **Jacques LACAVE**, qui m'accompagne à Hagetmau pour une journée découverte pétanque Sport Adapté, organisée par le club d'Hagetmau et les dirigeants du CDSA.

Jacques LACAVE, tout d'abord hésitant, se prend vite au jeu avec beaucoup de plaisir et nous finissons la journée comme si nous nous connaissions tous depuis toujours. Défi relevé pour moi, mon président a passé une excellente journée.

De ce fait, le CD40 avec un peu d'indécision pour certains, m'a suivi, pour l'organisation le 1^{er} décembre d'une journée régionale de qualification aux championnats de France de Sport Adapté, lesquels se dérouleront à Aurillac fin mai 2019. Un autre challenge pour nous sera de convaincre 60 bénévoles qui passeront une journée exceptionnelle, dans ce domaine que peu de monde connaît et en si peu de temps.

J'arrive le matin de cette journée, avec je vous avoue qu'avec beaucoup d'inquiétude, et j'apprends que nous avons réuni les 60 bénévoles demandés par le CDSA.

Défi relevé pour accueillir 150 joueuses et joueurs de différents départements de Nouvelle Aquitaine.

Résultats sportifs : 3 équipes landaises qualifiées pour le France.

Commentaires des organisateurs du CDSA : Ils ont été conquis par notre organisation et l'enthousiasme de tous les joueurs bénévoles FFPJP sur les terrains, ainsi que par l'état d'esprit de ces derniers pour donner des conseils aux participants. Pour ma part, je tiens à remercier tous ces bénévoles avec lesquels ces journées ont été possibles, sans vous nous ne ferions rien !!

En espérant que vous trouviez du plaisir au bonheur d'autrui en vous engageant en faveur des joueuses et des joueurs relevant du Sport Adapté et Handicap.

Merci aussi au club de Soustons pour le traçage des terrains, merci aux membres du comité qui m'ont suivi et m'ont fait confiance.

En conclusion, je citerai **Bernadette TROUBAT** : « Ensemble, faisons en sorte de valoriser nos différences pour assurer l'égalité et l'accès à la pratique de nos sports pour tous ... »

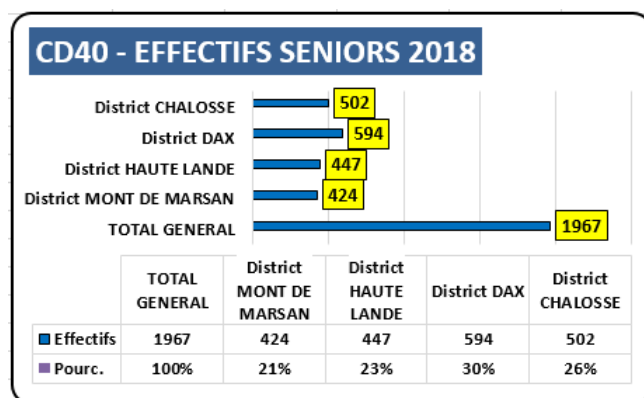
Une bonne année sportive et surtout la santé, pour vous voir sur les terrains durant cette année 2019

Merci à toutes et tous de m'avoir écouté.

Commission des SENIORS : Philippe DEFICIS



Les Effectifs des SENIORS



SENIORS	TOTAL	POURC.	ELITES		HONNEURS		PROMOTIONS	
			MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.
District CHALOSSE	502	26%	16	4	38	10	338	96
District DAX	594	30%	11		50	14	414	105
District HAUTE LANDE	447	23%	5		51	6	277	108
District MONT DE MARSAN	424	21%	12	2	41	4	296	69
TOTAL GENERAL	1967	100%	44	6	180	34	1325	378

Les résultats sportifs en 2018

TRIPLETTES SENIORS – Championnats d'Aquitaine				
Clubs	Licencié 1	Licencié 2	Licencié 3	Résultats
TYROSSE	CANO JOSE	MOCQUERY CHRISTIAN	RANCATI MARC	Perdant Poule 2 Partie PP
SEIGNOSSE	BISBAU SEBASTIEN	VIGNES CYRILLE	BERTRAND JEROME	Perdant Poule 1 Partie Barrage
SEIGNOSSE	GAY ERIC	REULET GUY	DELMAS STEPHANE	Perdant Poule 5 Partie Barrage
B.A.S MIMIZAN	BALAGUER DAVID	BALAUZE ROMUALD	GOUX PHILIPPE	Perdant Poule 6 Partie Barrage
MEES	DARBOUCABE DAVID	LAGOIN VINCENT	MAESTRI ERIC	Perdant 8ème de Finale
MONTGAILLARD	MAGNY BALDWIN	ZIGLER TONY	ZIGLER NELSON	Perdant Finale

TRIPLETTES PROMOTIONS - Championnats d'Aquitaine				
Clubs	Licencié 1	Licencié 2	Licencié 3	Résultats
STADE MONTOIS	AUBERT JEROME	MONNEUSE BRUNO	GANTHIER ERIC	Perdant Poule 3 Partie PP
MONTGAILLARD	NAPOLI ANTHONY	EYMARD WILLIAM	GOURDON FRANCK	Perdant Poule 5 Partie Barrage
SAUGNET & MURET	MENDES ANTONIO	THIOLAT MARTIAL	GARCIA ANTOINE	Perdant Poule 8 Partie Barrage
SAUBION	HONDELATTE DOMINIQUE	CASTILLON JEAN-PAUL	ESTEVE ARMANDO	Perdant 8ème de Finale
SOUSTONS	ROUARD JOSSELIN	MARTINS J-PHILIPPE	BARTHE FLORIAN	Perdant 8ème de Finale
TARNOS	ARENAS CARLOS	LAMBERGER ROBERT	DUFOURG BRUNO	Perdant 8ème de Finale

DOUBLETTES MASCULINS- Championnats d'Aquitaine			
Clubs	Licencié 1	Licencié 2	Résultats
LABATUT	GUERIN JEROME	CHIBRAC NICOLAS	Perdant Poule 1 Partie Barrage
AIRE / ADOUR	LEHMANN KEVIN	FLORES FABIEN	Perdant Poule 3 Partie PP
U.B MIMIZAN	GARCIA GIOVANI	BORDAS REMI	Perdant 8ème de Finale
STADE MONTOIS	JIMENEZ SAMUEL	LAFFONT JASON	Perdant 1/4 Finale
STADE MONTOIS	LAFFONT JEAN-LUC	LAFFONT MARCEL	Perdant 1/4 Finale
CAZERES	THERIER CYRILLE	HURET SEBASTIEN	Perdant 1/4 Finale

DOUBLETTES PROMOTIONS – Championnats d'Aquitaine			
Clubs	Licencié 1	Licencié 2	Résultats
TARNOS	LESBATS-DUBOIS ARNAUD	MILHE GUILLAUME	Perdant Poule 2 Partie PP
BETBEZER	DUMON JACQUES	BAZOIN PIERRE	Perdant Poule 3 Partie Barrage
MONTGAILLARD	PHILIPOT PAUL	LAFFONT JOHN	Perdant 1/4 Finale

INDIVIDUEL MASCULINS – Championnats d'Aquitaine		
Clubs	Licencié 1	Résultats
B.A.S MIMZAN	PEYRES CHRISTOPHE	Perdant Poule 1 Partie Barrage
BETBEZER	BONNEU LAURENT	Perdant Poule 3 Partie Barrage
CAZERES ADOUR	THERIER CYRILLE	Perdant 8ème de finale
LABATUT	CHOQUART JEAN-MICHEL	Perdant 8ème de finale
MEILHAN	GRENIER YONI	Perdant 1/4 Finale
LABATUT	LAMBERT JEREMY	Perdant en Demi-Finale

DOUBLETTES PROVENÇAL – Championnats d'Aquitaine			
Clubs	Licencié 1	Licencié 2	Résultats

AMOU	DUBROCA FREDDY	LART DIDIER	Perdant 1/2 Finale
------	----------------	-------------	--------------------

TRIPLETTES PROVENÇAL – Championnats d'Aquitaine				
Clubs	Licencié 1	Licencié 2	Licencié 3	Résultats
TYROSSE	MINJON PHILIPPE	VILLOT YVES	DESCAZAUX PATRICK	Perdant 1/2 Finale

• Triplettes Seniors

Championnats des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Seniors Triplettes	GUERIN Jérôme	LABATUT	LAVIGNE Philippe	MEES
	LAMBERT Jérémy		LACROUTS Jean Marie	
	CHIBRAC Nicolas		FLORES François	



Championnats de France

- Philippe LAVIGNE, Jean-Marie LACROUTS et François FLORES (Mees) perdent en barrages de poules.
- Jérôme GUERIN, Jérémy LAMBERT et Nicolas CHIBRAC (Labatut) perdent en 1/64^{ème} de finale.
- Baldwin MAGNY, Tony ZIGLER et Nelson ZIGLER (Montgaillard) perdent en 1/32^{ème} de finale.

• Triplettes Promotions - Championnats des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Triplettes Promotion	DUMON Jacques	BETBEZER	ABADIE Alain	HOSSEGOR
	BAZOIN Pierre		SANCHEZ Raymond	
	CEREA Nicolas		BRUGIER Jean Jacques	

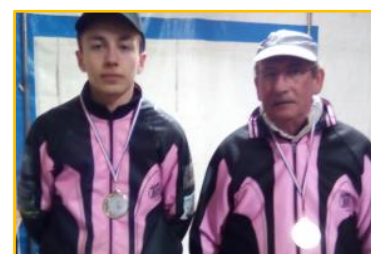


Championnats de France

- Jacques DUMON, Pierre BAZOIN et Nicolas CEREA (Betbezer) perdent en barrages de poules.

• Doublettes Promotions - Championnats des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Seniors Doublettes	DUMON Jacques	BETBEZER	PHILIPOT Paul	MONTGAILLARD
	BAZOIN Pierre		LAFFONT John	



• Individuels Seniors Masculins

Championnats des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Seniors Tête à Tête	LAFFONT Jean Luc	STADE MONTOIS	MONTORY Jérôme	B.A.S. MIMIZAN

Championnats de France

- Jean-Luc LAFFONT (Stade Montois) perd en barrages de poules.

• Doublettes Seniors

Championnats des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Doublettes Seniors	MONTORY Jérôme	BAS MIMIZAN	ZIGLER Tony	MONTGAILLARD
	BOUCHOT Thierry		ZIGLER Nelson	

Championnats de France

- Jérôme MONTORY et Thierry BOUCHOT (BAS Mimizan) perdent en poules.

• Triplettes Provençal

Championnats des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Provençal Triplettes	ROCHARD Thomas	BAS MIMIZAN	BISBAU Sébastien	SEIGNOSSE
	PEYRES Christophe		VIGNES Cyrille	
	MACE Lionel		BERTRAND Jérôme	



Championnats de France

- Thomas ROCHARD, Christophe PEYRES et Lionel MACE (BAS Mimizan) perdent en poules.

• Doublettes Provençal

Championnats des Landes

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Provençal Doublettes	BISBAU Sébastien	SEIGNOSSE	LART Didier	AMOU
	VIGNES Cyrille		DUBROCA Freddy	



Championnats de France

- Sébastien BISBAU et Cyrille VIGNES (Seignosse) perdent en poules.

• Championnat des clubs OPEN

Niveau

Départemental

OPEN				
1 ^{ère} Division	Champion	AIRE SUR ADOUR	Vice-Champions	ASPTT DAX
2 ^{ème} Division	Champion	MEILHAN	Vice-Champions	MORCENX
3 ^{ème} Division	Champion	ST SEVER	Vice-Champions	ST GEOURS MAREMNE

- Aire sur Adour monte en championnat régional
- Meilhan, Morcenx, Stade Montois, Betbezer et Hagetmau montent en 1^{ère} division
- St Sever, St Geours de Maremne, Sorde l'Abbaye, Tyrosse et Bretagne de Marsan montent en 2^{ème} division

Niveau Régional

CAZERES - Champion Territorial des Clubs OPEN

- Cazères sur Adour, Mees, Stade Montois, Labatut et Aide sur Adour joueront en Régional en 2019



Niveau National

- Cazères sur Adour monte en championnat national 3
- Seignosse se maintient en niveau national 2

• Championnat des clubs PROVENÇAL

Niveau Départemental

- 1^{ère} division : Amou, champion des Landes, monte en Championnat régional, Amou est aussi vice-champion des Landes
- 2^{ème} division : BAS Mimizan – Champion des Landes
- Campagne est vice-champion - Les 2 équipes montent en 1^{ère} division
- Labatut et Amou se maintiennent en niveau régional

TYROSSE - Champion Territorial des Clubs PROVENÇAL





Les Effectifs des JEUNES

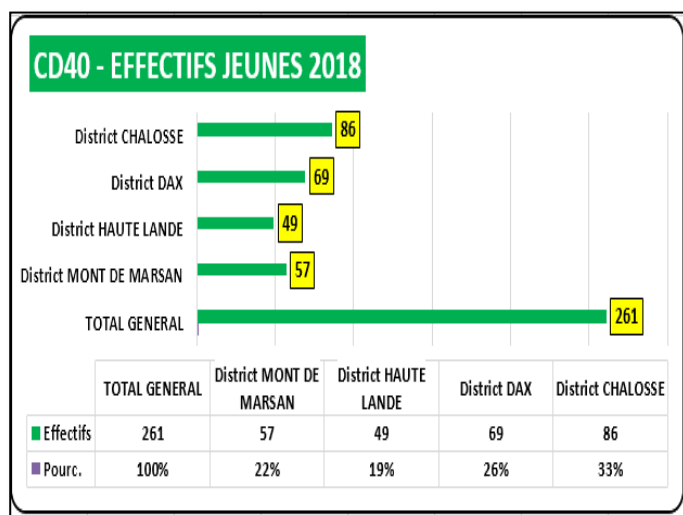
JEUNES 2018	TOTAL	POURC.	JUNIORS		CADETS		MINIMES		BENJAMINS	
			MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.
District CHALOSSE	86	33%	17	1	25	4	14	3	16	6
District DAX	69	26%	9	2	21	4	14	5	10	4
District HAUTE LANDE	49	19%	10	1	6	2	12	8	8	2
District MONT DE MARSAN	57	22%	8	2	15	1	12	3	11	5
TOTAL GENERAL	261	100%	44	6	67	11	52	19	45	17

JEUNES 2017	TOTAL	POURC.	JUNIORS		CADETS		MINIMES		BENJAMINS	
			MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.
District CHALOSSE	86	27%	15	2	23	6	24	3	10	3
District DAX	88	27%	17	2	28	4	16	5	12	4
District HAUTE LANDE	60	19%	12	2	11	2	13	8	8	4
District MONT DE MARSAN	87	27%	10	4	25	2	20	2	19	5
TOTAL GENERAL	321	100%	54	10	87	14	73	18	49	16

Nous pouvons remarquer que nous passons de 321 licenciés en 2017 à 261 en 2018 : 60 jeunes en moins, cela devient alarmant dans certains districts. Seul le district de Chalosse se maintient en effectif avec 86 licences jeunes. Perte de 19 jeunes pour le district de Dax, perte de 11 pour le district de haute lande, perte de 30 jeunes pour le district de mont de Marsan.

Pour ce qui est des compétitions ; cette année, tout s'est bien déroulé sur celles-ci :

- Pour les triplètes nous avons été accueillis par SOUSTONS et YCHOUX.
- Pour le tête à tête, nous étions à TYROSSE
- Pour les doublettes à POMAREZ
- Et pour le championnat régional à SOUPROSSE



Pour ce qui est du CDC JEUNES les clubs de ST MARTIN DE HINX/BIARROTTE, ST VINCENT DE PAUL et MIMIZAN nous ont bien reçu. Merci encore à tous ces deux clubs qui répondent positivement à nos demandes pour les jeunes.

Tenues sur les terrains : Pour la partie terrain, la tenue des joueurs et des éducateurs, en général, été très acceptable. Certes quelques incompréhensions entre dirigeants ou parents mais tout s'est bien déroulé. Au niveau des tenues, on notera une petite amélioration mais certains joueurs ou certains clubs ne jouent pas le jeu : pour cette année ne nous faite pas prendre des décisions désagréables envers les enfants.

Point sur les licences : On continuera à laisser les cartes d'initiateurs ou éducateurs et licences aux tables de marque ou la licence seule pour les parents qui coachent aux têtes à tête.

Les inscriptions pour les différents championnats se feront uniquement par mail à educpetanque40 et plus par téléphone avant le jeudi soir 20 h avant la compétition. Le tirage se fera le vendredi midi

Champions et Vice-Champions 2018

Désignations	Champions	Clubs	Vice-Champions	Clubs
Juniors Triplettes	SANTAMARIA Lucas	AMOU	LAMBERGER Logan	MONTGAILLARD
	LART Guillaume	AMOU	LAFONT Stevy	MONTGAILLARD
	LATAPY Katje	STADE MONTAIS	BRUN Joselito	HOSSEGOR
Juniors Doublettes	BRUN Joselito	HOSSEGOR	MELO Gaëtan	CASSEN
	LAFONT Stevy	MONTGAILLARD	ARRANG UREN Benoît	PONTONX
Juniors Masc.TàT	LAFONT Stevy	MONTGAILLARD	LAMBERGER Logan	MONTGAILLARD
Juniors Fém.TàT	VIG OUROUX Maéva	MEILHAN		
Cadets Triplettes	LAFLEUR Téry	SOUSTONS	JIMENEZ Jean Philippe	B.A.S.MIMIZAN
	HELFRICK Micky	SOUSTONS	DUPOUY Benjamin	B.A.S.MIMIZAN
	RENARD Yoni	YGOS	LARTTE Noa	LALUQUE
Cadets Doublettes	LASSERRE Gabriel	SA ST SEVER	MILHE Iban	S.M.B.S
	CARVALHO Eliot	AMOU	FENIOUX Maylis	SOUSTONS
Cadets Masc.TàT	LEHMANN Théo	AIRE	JIMENEZ Jean Philippe	BAS MIMIZAN
Cadets Fém.TàT				
Minimes Triplettes	BISBAU ROBIN Samuel	SOUSTONS	BILLOTTET Brayton	SOUSTONS
	AVILA Pablo	SOUSTONS	MARIETTE Stephan	YGOS
	DOYEUX Ethan	YGOS	BAYARD Benjamin	CARCEN PONSON
Minimes Doublettes	DUVIGNAU Benjamin	BAS MIMIZAN	DARNAUD Eliot	LIT ET MIXE
	POIRIER Corentin		LILE Eliot	ASPTT DAX
Minimes Masc.TàT	PALLARO Luis	BAS MIMIZAN	DUVIGNAU Benjamin	BAS MIMIZAN
Minimes Fém.TàT	JEAN Ludvine	LALUQUE		
Benjamins Triplettes	SOLLIGNAT OYANA	SOUSTONS	TASTET Ambre	BETBEZER
	BISBAU ROBIN Charlotte	SOUSTONS	BADE Nolan	
	DUCO S Tania	BAS MIMIZAN	DUPIN Léo	
Benjamins Doublettes	TASTET Ambre	BETBEZER	DELMAS Bastien	MEILHAN
	DUPIN Léo		MAGNY Marvyn	
Benjamins Masc.TàT	LAGUIONIE LEHMANN Nolan	AIRE	FABAS Jules	SOUSTONS
Benjamins Fém.TàT	BISBAU ROBIN Charlotte	SOUSTONS	DUCO S Tania	B.A.S.MIMIZAN

Champion d'Aquitaine triplettes Juniors

Triplettes Juniors	LAMBERGER Logan	MONTGAILLARD
	BRUN Josélito	HOSSEGOR
	LAFONT Stevy	MONTGAILLARD



Pour le CDC Benjamins / Minimes

- Champion des Landes : l'entente Soustons / Ygos
- Vice-champion : BAS Mimizan

Pour le CDC Cadets / Juniors

- Champion des landes : l'entente Meilhan, Aire sur Adour, Amou
- Vice-champion des landes : l'entente Soustons / St Martin Biarrotte (SMBS)

Encore bravo à tous nos champions !

Une nouveauté 2019 ; au mois de mars, se dérouleront à Soustons les premiers championnats des Landes de tir pour les catégories de jeunes.

Informations sur la réforme des formations pour les éducateurs

Tous nos éducateurs BF1 ayant obtenu leur diplôme avant 2019 devront se recycler en 2019 ou 2020, s'ils souhaitent coacher au Championnat de France jeunes de 2020, toutes les personnes n'ayant pas suivi le recyclage perdront leurs prérogatives. Aucun initiateur ne pourra plus coacher au Championnat de France jeunes dès 2020.

- **Les initiateurs** : J'ai obtenu mon diplôme avant 2019, soit je me présente en recyclage initiateur (*le tronc commun*) et je continue à travailler comme initiateur, soit je me présente à la formation BF1 en février.
- **Les éducateurs** : Je me présente au recyclage du diplôme au mois de février ou je me présente à la formation du BF2.
- Le tronc commun concerne les formations pour les initiateurs, les arbitres, les graphiqueurs et les délégués. Il faudra avoir effectué le tronc commun et suivre le module complémentaire pour certifier sa qualification, soit initiateur, soit délégué, soit graphiqueur.
- pour les arbitres, le passage de l'examen d'arbitre reste obligatoire.

Si vous avez des initiateurs ou éducateurs dans vos clubs, qu'ils se manifestent au plus vite avant le 1^{er} février pour remplir le dossier d'inscription qui est disponible sur le site du comité. Une formation est programmée pour le BF1 les 9 et 10 février au comité (déjà 24 éducateurs sont inscrits) et une formation tronc commun le 3 mars toujours au comité (20 personnes inscrites).

Toutes ces formations ont un coût : Nouveaux initiateurs 60 €, Recyclage initiateur 30€, Nouveaux BF1 90€, Recyclage BF1 45€

A ce sujet, étant le responsable des éducateurs, je tiens à remercier tous les membres du comité et tous les présidents des 4 districts pour leur aide financière, afin d'aider tous les initiateurs et éducateurs qui se recyclent. Sachez que cela représente plus de 1400€ pour le comité et 700€ pour l'ensemble des districts.

Je vous remercie de m'avoir écouté, bonne saison à vous tous et à bientôt sur les terrains de pétanque.

Approbation Rapport Moral et Comptes rendus sportifs 2018

Toutes ces interventions sont adoptées à l'unanimité.



Bernard NASSIET rappelle que le Comité a fait le choix, en début de mandat, de ne plus passer par un cabinet comptable pour la tenue des comptes. Il remercie le travail, effectué dans l'ombre certes, mais très conséquent et très efficace de **Christian OLIVAN** pour le suivi quotidien des comptes du Comité. (*Plus de 1000 opérations comptables ont été enregistrées au titre de l'exercice comptable*). Ce travail a donc permis d'obtenir les 2 documents, qui ont été transmis aux clubs avec la convocation pour cette journée, et qui vont être soumis à l'approbation de cette assemblée générale : Compte de résultats et Bilan.

Il remercie les vérificateurs aux comptes : **Fabienne SAUSSES** et **Christophe PEYRES** pour la qualité de leur travail de contrôle, et les remarques et suggestions effectuées qui vont permettre, d'une de faciliter la lecture des résultats pour un monde associatif, et surtout d'autre part, de se rapprocher d'une gestion beaucoup plus comptable des mouvements financiers.

Si nous notons un léger bénéfice (2.348,12 €) sur l'exercice 2018, il faut bien noter que nous venons de passer une saison sans grande organisation, génératrice de recettes (Championnats de ou encore de France) Il conclut en rappelant que le CD40 a fait un pari en début de l'année dernière : **Ne pas toucher au prix de la licence jusqu'à la fin de la mandature**, et pour cette première année, le pari va être tenu.

Enfin il attire l'attention sur 2 montants qui méritent réflexion :

- Plus de 8000 € de recettes sur les frais de mutations. En effet, nous constatons un nombre élevé de mutations (environ 260 mutations payantes au titre de 2018), et ce nombre est pratiquement équivalent pour l'exercice 2019 qui débute.
- 5000 € de prêts consentis par les différents districts pour la construction du boulodrome de Soustons, lequel s'avère être un outil formidable pour le développement de notre sport

 BILAN EXERCICE DU 01/11/2017 AU 31/10/2018			
A C T I F		P A S S I F	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 184.98 €	FONDS PROPRES	171 480.58 €
Local Siège	83 528.33 €	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 348.12 €
Aménagements	11 424.51 €		
Matériel de Bureau	17 554.28 €		
Autres Matériel et Mobilier	4 677.86 €		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000.00 €		
Parts Sociales C.E.A.P.C	1 000.00 €		
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
STOCKS	2 964.73 €		
COMPTES FINANCIERS	73 711.32 €	EMPRUNT C.E.A.P.C.	16 032.33 €
Compte CREDIT MUTUEL	5 904.38 €	PRÊTS DISTRICTS	5 000.00 €
Compte C.E.A.P.C.	2 806.94 €		
Livret CREDIT MUTUEL	10 000.00 €		
Livret C.E.A.P.C.	55 000.00 €		
TOTAL ACTIF	194 861.03 €	TOTAL PASSIF	194 861.03 €

COMITE DES LANDES DE PETANQUE

La Gare - 40140 - Soustons

Compte de résultats du 01/11/2017 au 31/10/2018

CHARGES	Montants	Totaux	PRODUITS	Montants	Totaux
COMPTES D'EXPLOITATION					
Licences F.F.P.J.P.	39 951.15 €		Licences F.F.P.J.P.	109 891.00 €	
Licences C.R. NOUVELLE AQUITAINE	13 651.50 €		Homologation concours	1 834.00 €	
Affiliation CD40/FFPJP	50.00 €				
Affiliations Clubs	840.00 €		Affiliation Clubs	3 696.00 €	
Mutations F.F.P.J.P.	3 130.00 €		Mutations F.F.P.J.P.	8 620.00 €	
Sous-Total		57 622.65 €	Sous-Total		124 041.00 €
Achats produits SAOS/FFPJP		2 912.57 €			
			Revente Produits SAOS		2 724.00 €
SPORT PARTAGE		569.16 €	Cartes boulodrome		1 590.00 €
Fonctionnement Local+EDF, EAU...	3 334.02 €				
Fournit. bureau et informatique	1 066.46 €		Subvention Conseil Départemental		3 000.00 €
Téléphone +ADSL+Frais Postaux	1 541.17 €		Subvention C.Régional Nelle Aqu.		280.00 €
Location photocopieur	3 071.72 €				
TELESURVEILLANCE + Entretiens	1 215.87 €				
Assurance siège + boulodrome CD40	692.14 €				
Sous-Total		10 921.38 €			
Salaires	15 619.01 €		Subvention AIDE EMPLOI		1 714.28 €
Charges sociales et prévoyance	9 689.98 €				
Sous-Total		25 308.99 €			
Honoraires			Arbitrage		1 551.50 €
Cotisations CDOS	75.00 €		Calendriers		3 984.00 €
Cotisations Profession Sports Landes	184.00 €				
Sous-Total		259.00 €			
Cns Sportives et Administratives	1 133.18 €		Engagements Eliminatoires		28 250.00 €
Commission Discipline	370.55 €		Engagements C.D.C.		6 220.00 €
Frais d'arbitrage	4 569.75 €				
Impression calendriers	3 184.80 €		REVERSEMENTS FFPJP REGION		8 863.73 €
Récompenses	2 536.16 €		ORGANISATION JEUNES		1 581.49 €
Missions CD 40	4 185.53 €				
Tenues Membres CD 40					
Sous-Total		15 979.97 €			
			AMENDES		2 710.00 €
Habillement CHAMPIONNATS Joueurs	8 547.45 €				
Frais CHPTS Territoriaux STE LIVRADE	7 891.55 €				
Frais Championnats Territoriaux GUJAN	11 894.45 €				
Frais des CHAMPIONNATS de France	20 567.71 €		RECETTES ORG.DIVERSES		16 071.92 €
Frais Compétitions JEUNES	14 405.32 €				
Sous-Total		63 306.48 €			
Reversement CDC CRC CNC		7 810.00 €			
Coupe de France + Nationaux		880.00 €	Coupe de France + Nationaux		1 140.00 €
EVENEMENTS FAMILIAUX		671.32 €			
ACHATS ORGANISATIONS DIVERSES		10 384.19 €			
CHARGES A RECEVOIR		2 707.53 €	PRODUITS A RECEVOIR		1 949.62 €
Charges d'exploitation (TOTAL I)		199 333.24 €	Produits d'exploitation (TOTAL I)		205 671.54 €
COMPTES D'OPERATIONS FINANCIERES					
Frais bancaires CM et CE	300.15 €		Intérêts	15.00 €	
Remboursement Emprunts	4 333.96 €		Intérêts Livrets	628.93 €	
Charges financières (TOTAL II)		4 634.11 €	Produits financiers (TOTAL II)		643.93 €
COMPTES D'OPERATIONS EXCEPTIONNELLES					
Charges exceptionnelles (TOTAL III)			Produits exceptionnels (TOTAL III)		- €
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)		203 967.35 €	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)		206 315.47 €
SOLDE CREDITEUR		2 348.12 €			- €
TOTAL GENERAL		206 315.47 €	TOTAL GENERAL		206 315.47 €

Rapport des vérificateurs aux comptes : Fabienne SAUSSES et Christophe PEYRES

Le 4 Janvier 2019, nous avons rendez-vous au siège du Comité des Landes à Soustons pour la vérification des écritures et des pièces comptables correspondantes concernant l'exercice du 01/11/2017 au 31//10/2018.

Nous avons été accueillis par Messieurs **Jacques LACAVE**, Président, **Bernard NASSIET**, Directeur financier et **Christian OLIVAN**, membre du Comité Directeur.

Nous avons eu accès à l'ensemble des documents comptables et pièces justificatives ainsi qu'au journal de saisie des écritures sur informatique. Des contrôles sur pièces ont été réalisés par sondage et en fonction de l'importance des montants. Nous avons pu constater qu'il avait été tenu compte des remarques faites lors de la vérification de l'année précédente, à savoir une ventilation en fonction des différents postes de charges et de produits. Les comptes charges à payer et produits à recevoir ont été utilisés pour les écritures d'inventaires. La méthode de saisie mise en place nous a permis de mettre en concordance le journal de saisie et le compte de résultats qui vous est présenté ce jour.

Toutes nos interrogations ont été abordées avec les élus présents et nous les remercions pour la clarté des réponses apportées.

Nous rappelons tout de même qu'il est indispensable de classer mensuellement les pièces justificatives de recettes et de dépenses. Il est également nécessaire de procéder à la saisie le plus régulièrement possible.

Les comptes qui vous sont présentés sont sincères et reflètent la réalité des opérations au vu des documents contrôlés. En conclusion, nous proposons d'approuver les comptes et de donner quitus à la Direction financière du Comité des Landes.

Les Vérificateurs aux Comptes,
Fabienne SAUSSES et Christophe PEYRES

En fin d'intervention, **Christophe PEYRES** a ajouté un commentaire sur les frais de commission de discipline. En effet, ces frais sont occasionnés par un pourcentage très faible de licenciés qui enfreignent les règlements ou bien ont un comportement préjudiciable au sport Pétanque. Par contre, ces frais sont payés par la totalité des licenciés car les frais de fonctionnement de la commission de discipline sont, bien évidemment, totalisés dans le bilan financier. **Christophe PEYRES** propose donc que les frais de fonctionnement de la commission de discipline soient pris en charge par les licenciés fautifs et punis.

L'assemblée des dirigeants a applaudi cette proposition.

Le Comité des Landes prend acte de cette proposition, très justifiée, et va étudier les solutions pour en tenir compte dans le respect des règlements fédéraux.

Le mandat des 2 vérificateurs prenant fin avec cette assemblée générale, il est fait appel à candidatures pour les remplacer. Aucun volontaire ne se faisant connaître, il est alors demandé **si Fabienne SAUSSES et Christophe PEYRES** acceptent de poursuivre leurs responsabilités. Ils sont donc, de nouveau, élus à l'unanimité pour l'exercice 2019.

La nomination de ces 2 personnes est extrêmement rassurante, car ils vont bien au-delà de leurs responsabilités de vérificateurs, en prodiguant conseils et suggestions, avec toujours un grand souci d'efficacité.

Le comité des Landes les remercie pour leur investissement.

Approbation du Bilan financier et du Compte de Résultats 2018

Tous ces documents sont approuvés à l'unanimité.



Bernard NASSIET présente le budget prévisionnel établi pour l'exercice 2019.

Plusieurs commentaires et échanges de points de vue sont effectués :

- Pour des besoins de clarté dans les propos, ce budget est présenté volontairement avec un déficit d'environ 3000 €, qui seront couverts par les réserves financières du Comité des Landes.
- Il est envisagé une baisse des recettes provenant des paiements des licenciés pour les qualifications suite aux regroupements, décidés par la Fédération Française, des éliminatoires pour les championnats de Territoire et de France. En conséquence, afin de pallier cette baisse, les frais de participation aux qualifications payés par les licenciés sont augmentés de 1€ et passeront donc de 3€ à 4€. Il s'ensuit un intense débat, car certains dirigeants souhaitent voir ces frais passer à 5€ afin de ne pas toucher aux réserves financières du comité.
- Le prix de la licence reste inchangé comme promis en début de mandat du Comité des Landes

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES LANDES FFPJP			FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL REGION NOUVELLE AQUITAINE COMITE DES LANDES			FFPJP FRANCE		
BUDGET PRÉVISIONNEL - EXERCICE : 2018 2019								
DÉPENSES			RECETTES					
LICENCES F.F.P.J.P	40 000.00 €		LICENCES	108 500.00 €				
LICENCES REGION	15 500.00 €							
REVERSEMENTS DISTRICTS	1 000.00 €							
MUTATIONS	3 000.00 €		MUTATIONS	7 500.00 €				
F.F.P.J.P. AFFILIATION CD40	50.00 €							
F.F.P.J.P. AFFILIATIONS CLUBS	860.00 €		AFFILIATIONS DES CLUBS	3 784.00 €				
DEPENSES CALENDRIERS	3 200.00 €		CALENDRIERS	4 700.00 €				
RECOMPENSES	4 500.00 €		HOMOLOGATION CONCOURS	1 850.00 €				
		68 110.00 €						
FONCTIONNEMENT LOCAL	3 500.00 €							126 334.00 €
FOURNITURES BUREAU INFORMATIQUE	1 700.00 €		SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL	2 000.00 €				
LOCATION MATERIEL - COPIEUR CD40	1 300.00 €		PRODUITS SAOS PROMO-PETANQUE	2 800.00 €				
PRODUITS SAOS PROMO-PETANQUE	3 000.00 €		REVERSEMENTS FFPJP & REGION	5 000.00 €				
ASSURANCES SIEGE+ BOULODROME	700.00 €							
FRAIS POSTAUX, TELEPH. + INTERNET	1 700.00 €							
HONORAIRES	- €							
		11 900.00 €						9 800.00 €
HABILLEMENT JOUEURS CHPTS	8 300.00 €		ENGAG. ELIMINATOIRES = 4€	28 400.00 €				
DEPLACEMENTS JOUEURS CHPTS	41 000.00 €							
FRAIS COMPET.FORMATION JEUNES	14 000.00 €		REMBT. ELIM. DEPART (0,50€)	1 000.00 €				
FRAIS D'ARBITRAGE	3 300.00 €							
MISSIONS CD40 (Membres)	4 000.00 €		AMENDES	2 500.00 €				
HABILLEMENT MEMBES CD40	300.00 €							
FRAIS COMMISSIONS SPORTIVES	1 200.00 €		COUPE FRANCE + NATIONAUX	1 480.00 €				
FRAIS COMMISSION DE DISCIPLINE	500.00 €		CHAMPIONNATS : CDC CTC CNC	8 000.00 €				
INSCR. COUPE FRANCE + NATIONAUX	1 300.00 €							
CHAMPIONNATS : CDC CTC CNC	8 000.00 €							
		81 900.00 €						41 380.00 €
REMBOURSEMENT BOULODROME	3 334.00 €		ORGANISATION CD40	15 000.00 €				
ORGANISATION CD 40	8 000.00 €		CARTES BOULODROME	2 400.00 €				
CARTES BOULODROME	825.00 €							
		12 159.00 €						17 400.00 €
REMUNERATION DU PERSONNEL	16 000.00 €		AIDE A EMPLOI	1 714.00 €				
COTISATIONS SOCIALES & PREVOYANCE	10 000.00 €							
		26 000.00 €						1 714.00 €
FRAIS BANCAIRES	300.00 €		INTERETS BANCAIRES PLACEMENTS	665.00 €				
		300.00 €						665.00 €
TOTAL DEPENSES		200 369.00 €	TOTAL RECETTES					197 293.00 €
			DEFICIT BUDGETAIRE			- 3 076.00 €		

Approbation du Budget prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel 2019 est adopté par tous, à l'exception d'un club qui s'abstiendra de voter.

Bernard NASSIET remercie les dirigeants pour leur soutien et la confiance qu'ils viennent d'exprimer pour le Comité des Landes.

Commission ARBITRAGE et DISCIPLINE : Josiane SAUBESTY



Les arbitres ont été encore beaucoup sollicités cette année même si nous n'avons pas eu de gros championnats à organiser dans notre comité. Il n'en reste pas moins que beaucoup trop de compétitions restent encore sans arbitres, ce qui pose parfois quelques problèmes importants, tant au niveau règlement que mesures de points, mais nous ne pouvons faire qu'avec l'effectif arbitral, en sachant qu'il nous arrive aussi de jouer.

Je tiens à féliciter les clubs du district de Chalosse qui par leur mobilisation ont gagné 9 arbitres de plus, ce qui fait passer ce district largement en tête avec un total de 19 arbitres pour 23 clubs.

Merci à vous tous ! La compétition est lancée pour les autres districts !

En janvier 2018, 2 candidats sur 3 étaient reçus, **Mrs MENDEZ Bernard** et **CHOQUART Jean Michel**, pour 2019, 4 candidats sur 5 ont été reçus, **Mme POIRIER Cécile**, **Mrs CHIBRAC Philippe**, **MARCOS Jean François** et **GARAT Bertrand**, bienvenue à eux au sein du corps arbitral. Nous attendons les résultats pour **Didier LAMAGNERE** qui a passé l'examen régional, et pour **Didier DESBORDES** qui a passé l'examen national avec un grand courage malgré la terrible épreuve qu'il venait de subir, par avance bravo à vous deux quels que soit le résultat.

Je finirai en disant que j'ai déjà un candidat déclaré pour janvier 2020, et que j'ouvre grand les bras à ceux qui voudraient le rejoindre, car c'est en commençant tôt dans l'année que la réussite est au bout.

Pour ce qui est de la commission de discipline, le rêve de mon ami et mentor, **Gilbert LAFFARGUE** qui nous a quitté il y a 10 mois, s'est presque réalisé puisque seulement 3 réunions cette année 2018. Cela ne veut pas dire que tout va bien, que tout le monde il est beau il est gentil, même si je constate une certaine amélioration dans le comportement des joueurs, mais ne nous voilons pas la face non plus, il reste encore trop de choses passées sous silence ou presque, mais aussi des rapports inexploitable car mal renseignés ou rédigés à la va vite.

Je vous l'avais déjà dit l'an passé, la commission est impuissante si elle ne peut pas faire son travail, mais surtout nous ne sommes pas responsables des conséquences engendrées.

J'espère que 2019 sera tout aussi calme mais pour de vrais raisons, et vous souhaite une belle année sportive dans un climat de franche amitié.

Informations Congrès National : Jacques LACAVE



Le congrès national de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal a été effectué à Troyes, les 11 et 12 janvier 2019. Le Comité était représenté par **Josiane SAUBESTY**, **Virginie DARRIGADE**, et **Jacques LACAVE**, ainsi que **Vincent DARRIGADE** qui accompagnait cette délégation.

Ce congrès a surtout été marqué d'une grande émotion, avec le souvenir très présent de **Michel DESBOIS**, président du Comité National, décédé en début d'année.

Les effectifs nationaux : 299918 licenciés, soit une baisse de 1525 unités par rapport à l'année dernière, avec un détail de 45307 féminines et 18630 jeunes. Le Comité des Landes se place à la 23^{ème} place en termes d'effectifs.

Finances : Le budget global de la Fédération s'élève à un montant de 4.150.000 euros avec un avoir disponible de 1.446.000 euros.

Championnats de France 2019 : En triplettes masculins, le Comité des Landes aura 3 places disponibles (au lieu de 2 au titre de 2018), et 1 place dans chacune des autres catégories, sauf les jeunes.

Concours Nationaux : 229 compétitions sont programmées cette année, dont 4 dans le département : Tyrosse, Soustons, Capbreton et Mimizan.

Direction Technique Nationale : 402 écoles de pétanque sont labellisées.

Bilan sportif : En 2018, 13 compétitions internationales ont été disputées et la France a remporté 10 médailles d'or et 3 d'argent. Aucune compétition n'a été disputée par les différentes équipes de France sans revenir avec une médaille, et le plus souvent le titre. Très belle année sportive !

Elections : Suite au décès de **Michel DESBOIS**, une place était disponible dans le Comité National. **Loïc FUENTES** (*Comité de l'Hérault*) qui a été élu. Agé de 24 ans, il est éducateur et membre du comité départemental (CD34). Jusqu'à présent, il est était salarié de la Fédération, mais ses nouvelles responsabilités l'obligent à quitter son poste et il devra démissionner très rapidement.

De même, le poste de Président de la Fédération a été confié à **Joseph CANTARELLI** avec 86,50% des voix.

Nouveautés : Une charte d'éthique a été rédigée, et nous pouvons saluer **Jacques GUIGUE**, présent dans cette salle et président du club du Haut Saint-Pierre Dax, qui va travailler au sein de la Fédération sur ce projet.

Centre National Fédéral : Ce centre sera établi à Cabriès (*Bouches du Rhône*), et est prévu pour fin 2022.

Licences : Une augmentation de 2€ est annoncée pour 2021, ce qui fera passer le prix de ces dernières à 2€

Congrès national 2019 : Le prochain congrès national aura lieu au Touquet (Pas de Calais).

Procédure vote : Jean-Jacques LAGIERE – *Directeur administratif CD40*

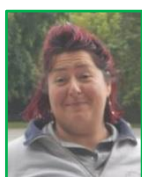


Suite au décès de **Patricia DUCOURNAU**, il est nécessaire de procéder à un vote afin de compléter les effectifs des dirigeants du Comité des Landes. En application des statuts du Comité des Landes, les candidatures demandées devront être celles de licenciées féminines, issues du district de Haute Lande. Lors de la réception des clubs, il a été remis aux dirigeants des bulletins de vote. Le nombre de voix marqué sur les bulletins a été calculé par rapport au nombre de licenciés des clubs, selon les règles établies dans les statuts de la Fédération Française et du Comité des Landes.

Le vote sera effectué sous la responsabilité de la commission électorale qui est composée de : **Anne DARRIGADE** (*district de Dax*), **Nadine DOS SANTOS** (*district de Haute Lande*), **Alain MEYROUS** (*district de Mont de Marsan*) et **Jean-Louis RICORD** (*district de Chalosse*). **Jean-Jacques LAGIERE** remercie les membres de la commission électorale.

2 dossiers de candidatures ont été déposées, il s'agit de

Maryse CHOT



et de **Delphine FOURTEAU**.



Les candidates sont appelées à se présenter, malheureusement, **Maryse CHOT**, très durement touchée par le décès récent d'un proche n'est pas présente, ce qui a sûrement influencé le résultat des votes. Aussi, **Delphine FOURTEAU** est la seule à se présenter devant les représentants des clubs landais.

Résultats du vote :

- 5 clubs ne sont pas représentés
- 8 clubs ont remis des bulletins déclarés nuls par la Commission électorale
- **Maryse CHOT** – 38 voix
- **Delphine FOURTEAU** – 130 voix – **Delphine FOURTEAU intègre le Comité départemental**

- Question de Jean-**Bernard BLANCHARD**, président du club de Betbezer

On nous demande de faire des efforts pour les jeunes. Oui, je suis d'accord, les jeunes c'est l'avenir de la pétanque ... Mais ces efforts ne sont pas gratuits. Je prends notre exemple : Nous sommes, dans le district de Mont de Marsan, le seul club à posséder une école de pétanque. Nous avons formé cette année un nouvel éducateur. On l'a envoyé à Neuvic dans le 24 pour l'examen, ce qui veut dire inscription + déplacement + repas +hôtel + brevet de secouriste, il repart pour 2 jours à Soustons pour compléter l'examen, ce qui veut dire inscription + déplacement + repas +hôtel, notre second éducateur, quant à lui, va également à Soustons en formation de recyclage, qui va encore coûter en inscription + déplacement + repas +hôtel + brevet de secouriste. Tout cela coûte très cher au club ...

En plus, on me réclame une facture de 51 € pour les repas d'un de nos éducateurs, qui lors de l'Aquitaine à Ste Livrade, est resté auprès des jeunes qualifiés dans des chalets réservés par le club au lieu d'être présent avec le staff.

Lors de l'assemblée générale des jeunes, à laquelle j'ai pu assister, j'ai vu que l'on pouvait dépenser pour des bons d'achats et des trophées pour des jeunes qui sont récompensés. La majorité de ces jeunes ne sont même pas venus à l'assemblée, alors pourquoi leur donner la récompense ? Une économie qui pourrait être envisageable ...

Alors, je constate que l'on demande beaucoup aux petits clubs comme nous, mais je vois qu'il n'y a aucun retour. Merci de réfléchir au problème, si vous voulez que les clubs continuent à faire des efforts au niveau des jeunes. Merci.

- Réponse de **Christophe BARTHE**

M. Blanchard,

Tout d'abord je suis heureux que Betbezer, un petit club comme vous dites, possède une école de pétanque et des dirigeants et des éducateurs volontaires et motivés pour les jeunes à la pétanque .

Au niveau financier, je vous confirme que vous avez droit à des subventions au niveau du conseil départemental, au niveau de votre communauté de communes et au niveau de votre ville. Il suffit juste d'en faire les demandes.

Pour les remboursements des frais de vos éducateurs, il me semble que j'ai déjà répondu lors de mon rapport : toutefois je vous précise que pour Nicolas, cela coûtera que 30€ au lieu de 75€ et pour Pierre 50€ au lieu de 120 €. Je pense que le Comité et les districts font eux aussi des efforts pour l'avenir de notre sport.

Concernant votre facture de 51 €, je vous rappelle qu'à chaque championnat territorial, le comité prend en charge les frais kilométriques, les repas et le logement de tous les joueurs et d'un seul éducateur pour chacune des équipes qualifiées. Dans votre cas, le club de Betbezer présentait 2 éducateurs, donc les 51€ facturés représentent uniquement les repas du 2^{ème} éducateur.

Pour le 3^{ème} point soulevé, effectivement beaucoup de joueurs récompensés ne viennent pas chercher leurs bons d'achats. Nous en sommes conscients. Parfois ce n'est pas la faute des enfants car les parents ne veulent pas venir un dimanche pour juste assister à une assemblée. Nous réfléchissons au problème Mr Blanchard, j'espère que j'ai répondu à toutes vos questions et sachez que l'ensemble de la commission technique œuvre toute l'année pour que l'avenir de la pétanque soit les jeunes.

Conclusion de l'Assemblée générale

L'assemblée générale se termine par la remise des récompenses aux divers champions.

En particulier, il est remis à **Aurélie HONTANG** et **Hervé DUFAURE** une invitation pour prendre part à une compétition de type National doublettes mixtes. Le Comité des Landes prendra en charge les frais occasionnés.

Outre des bons d'achats chez nos partenaires sportifs, il est remis à chaque championne et champion une récompense personnalisée avec les photos des récipiendaires.



Il est 12h30, le timing programmé est parfaitement tenu, et nous ne pouvons que féliciter les différents intervenants pour le sérieux de leur préparation, et les personnes présentes dans le public pour la qualité de leur écoute.

Philippe DEFICIS, maître de cérémonie peut libérer l'assistance.

Un apéritif, très convivial, suivi d'un repas de grande qualité attendent désormais les dirigeants et licenciés présents, car nous savons bien que si la pétanque est désormais un sport, les traditions landaises restent bien ancrées.

Et nous dirigeants et licenciés souhaitons par-dessus tout respecter nos traditions !

Le 4 février 2019

Jean-Jacques LAGIERE

Directeur administratif CD40

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. LAGIERE', written over a faint, stylized graphic that resembles a mountain range or a stylized 'A'.